

WEBMANAGERCENTER

webmanagercenter.com

Hebdo

n°6 Nouvelle formule - 25 Mai 2020



Habib Karaouli

Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise

A LA UNE

Tourisme
6 milliards de dinars
de pertes

INTERVIEW

Crise Covid-19
Nous avons besoin
d'un Etat intelligent,
stratège, décideur et
bienveillant

ACTUALITÉS

Le projet de
l'identifiant unique est
une étape importante

SECTEURS

Des cliniques privées
au bord de la faillite

Exclusif

1^{ER} HORS-SERIE MAGAZINE

En édition numérique



LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible
Partout dans le monde sur

 **pressreader**TM

WEBMANAGERCERCENTER 

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

COMMERCIAL

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

CopyRight

Internet Management Groupe

IMG

WEBMANAGERCENTER

n°6 Nouvelle formule - 25 Mai 2020

L'Hebdo

A LA UNE

- 4** Budget 2021 **La problématique de la masse salariale refait surface**
- 8** Tourisme **6 milliards de dinars de pertes**
- 11** Produits de consommation **La valse des prix**
- 17** Banque Centrale de Tunisie **Conditions de fourniture des services de paiement mobile**

INTERVIEW

- 20** Habib Karaoui **Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise**
- 28** Habib Karaoui **«Nous avons besoin d'un Etat intelligent, stratège, décideur et bienveillant»**

ACTUALITÉS

- 38** **«Le projet de l'identifiant unique est une étape importante sur la voie de la mise en place d'une administration intelligente»**

ENTREPRISES & SECTEURS

- 42** Covid-19 **Des cliniques privées au bord de la faillite**
- 47** Banque Centrale de Tunisie **Les deux premiers établissements de paiement dévoilés**
- 48** Entreprises publiques **Il n'y a que les banques qui enregistrent des résultats positifs**
- 52** Intelligence artificielle **La Tunisie dévoile ses performances au moment opportun**
- 55** Une ligne de crédit de 500 MD destinée aux hôteliers

CULTURE

- 62** Les musées à l'heure du confinement **L'Unesco et l'ICOM «préoccupés»**

TRIBUNE

- 69** **Redynamiser l'industrie tunisienne**

CHRONIQUE

- 71** **Retour sur le parcours d'un grand homme de culture, Chedli Klibi**

A LA UNE



Budget 2021

La problématique de la masse salariale refait surface

Comme le veut la tradition, au début de chaque année -un peu plus tard cette année pour les raisons qu'on connaît-, la présidence du gouvernement vient d'adresser à toutes les administrations du pays une circulaire sur la note d'orientation du budget de l'Etat pour 2021.

A peine publiée, cette note a été rejetée par la centrale syndicale (UGTT) parce qu'elle y perçoit une tendance d'«appauvrissement» de ses

adhérents parmi les fonctionnaires.

Zoom sur une note qui, objectivement parlant, se focalise trop sur les salaires mais occulte les résultats positifs des sacrifices consentis, depuis 5 exercices successifs d'austérité en la matière.

Par Abou SARRA

Primo, que propose cette note ? Globalement, **la circulaire du chef du gouvernement annonce une nouvelle année de vaches maigres. Concrètement, elle prévoit une rationalisation de la prime de rendement, autrement dit sa réduction, le gel des recrutements dans la fonction publique, la non signature avec les**

“ Gel des recrutements dans la fonction publique, pas de nouvel accord syndical ayant un impact financier, report des promotions professionnelles à 2022, non remplacement des départs à la retraite, compensation des heures supplémentaires par des journées de congé.

syndicats de tout nouveau accord ayant un impact financier, le report des promotions professionnelles à 2022, le non remplacement des départs à la retraite et des postes vacants, la compensation des heures supplémentaires effectuées par des journées de congé.

Austérité, encore et toujours...

Officiellement, le gouvernement justifie ces mesures d'austérité qu'il a qualifiées d'«exceptionnelles» par les effets négatifs générés par la pandémie de la Covid-19 qui sévit, actuellement, et par **l'augmentation alarmante de la masse salariale dans le budget de l'Etat**. La réduction de cette masse étant une éternelle conditionnalité que le Fonds monétaire international (FMI) a toujours exigée comme pré-requis pour accorder à la Tunisie des facilités de crédit.

D'ailleurs, c'est vraisemblablement dans la perspective de conclure un nouvel accord, vers le début de la prochaine période estivale, avec l'institution de Bretton Woods, comme l'a annoncé au mois de mars dernier le ministre des Finances, Nizar Yaïche, que l'accent a été mis sur

la volonté du gouvernement de sabrer dans les émoluments des fonctionnaires.

Mais seulement voilà, cette note adressée aux ministres, secrétaires d'Etat, chefs des structures et instances constitutionnelles indépendantes, gouverneurs, offices et entreprises publiques, n'a pas été du goût de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT).

L'UGTT conteste le fond de la circulaire

La centrale syndicale conteste ces mesures et les rejette en bloc. Elle refuse toute atteinte aux acquis des fonctionnaires, notamment le gel des recrutements, la réduction des primes de rendement des fonctionnaires et l'ouverture de nouvelles négociations salariales.

L'UGTT assure qu'elle n'acceptera aucun budget de l'Etat qui ne prend pas en considération la situation fragile des fonctionnaires. Cité par l'agence TAP, son porte-parole, Sami Tahri, a déclaré que ces mesures sont inacceptables dans la mesure où elles font assumer aux seuls travailleurs les difficultés budgétaires rencontrées par le gouvernement avec comme corollaires attendus : un appauvrissement des salariés et une accentuation du chômage dans le pays.

Pour sa part, le secrétaire général adjoint de l'UGTT, Hfaiedh Hfaiedh, va plus loin et souligne l'enjeu d'ouvrir, en 2021, de nouvelles négociations sociales conformément aux accords conclus avec le gouvernement Chahed, en octobre 2018 et en février 2019, pour la fonction publique, et en septembre 2018 pour le secteur privé.

Mieux, il demande l'activation de l'accord conclu avec l'ancien gouvernement, le 28 décembre 2018, sur la régularisation de la situation des ouvriers de chantiers "El Hadayer" et l'augmentation du SMIG.

Le responsable syndical place même la barre des revendications de l'UGTT encore plus haut. Il rejette, pour l'exercice 2021, le prélèvement de 1% sur les salaires des employés et fonctionnaires imposé dans le cadre de la contribution de solidarité sociale au profit des Caisses sociales.

Le gouvernement est responsable

Au regard du tour de vis proposé par le gouvernement à travers cette note d'orientation du budget pour 2021 et de sa contestation, déjà, par la centrale syndicale, tout indique qu'on s'achemine vers un affrontement entre les deux partenaires sociaux.

Par-delà les justifications de chaque partie, il faut reconnaître que la problématique du poids de la masse salariale dans le budget -qui serait à l'origine d'un éventuel futur bras de fer- a trop duré. La responsabilité du gouvernement Fakhfakh et de celui Chahed dans l'aggravation de cette problématique est totale. Ils ont disposé, au total, de cinq ans successifs d'austérité pour y remédier sans un quelconque résultat.

Rappelons que pour réduire cet effectif jugé pléthorique et satisfaire un tant soit peu le FMI, le gouvernement de Youssef Chahed avait pris la douloureuse décision de suspendre, à partir de 2017, les recrutements dans la fonction publique et de ne pas remplacer les partants à la retraite.

Avant 2011, le gouvernement recrutait dans la fonction publique en moyenne quelque 18.000 fonctionnaires par an, et remplaçait, régulièrement, ceux qui partaient à la retraite.

Si on s'amuse à faire le calcul des emplois non créés depuis 2017 jusqu'à fin 2019 et ceux supprimés par l'effet des départs à la retraite et non remplacés, on pourrait les

“ L'effectif des fonctionnaires est passé ainsi de 404 000 en 2010 à 644 000 en 2018.

estimer à environ 60 000. Et si on leur ajoute les économies d'emplois qui seront faites, en 2020 et en 2021, et les décès de 20 mille retraités en moyenne par an, durant la période de cinq ans, les caisses de l'Etat seront, logiquement, soulagées au bout de cinq ans, de lourdes charges d'au moins de 100 000 salariés et pensionnaires.

Et pourtant, les ministres de Youssef Chahed n'ont jamais communiqué sur cette question. Même le sérieux Institut national de la statistique, apparemment toujours aux ordres, n'a jamais osé s'en charger.

Et même le fameux redéploiement de l'effectif pléthorique des fonctionnaires vers des services publics plus utiles (contrôle économique, douane, recouvrement fiscal,...) dont l'ancien ministre chargé des Grandes réformes, Taoufik Rajhi en avait fait son dada, n'a pas abouti à grand-chose.

Cela pour dire que, quelque part, les syndicats ont raison en ce sens où le gouvernement ne se démène pas beaucoup pour trouver une solution à cette problématique en dépit des sacrifices consentis par les demandeurs d'emploi et les travailleurs en exercice. «Basta, Basta, Basta», a martelé l'UGTT cette fois-ci.

A rappeler enfin que depuis 2011, le poids de la masse salariale de la fonction publique en Tunisie est pointé du doigt par les observateurs de l'économie tunisienne (expert, bailleurs de fonds...) comme un des plus élevés du monde.

Selon Walid Ben Salah, expert-comptable, cette masse salariale, estimée à 40% du total du budget 2020 (47 milliards de dinars) et à 15,3% du PIB du même exercice (125 milliards de dinars prévus), a triplé depuis 2010, passant de 6,5 milliards de dinars actuellement.

Interpellé sur la chaîne de télévision privée Attessaa sur les causes, Mohamed Trabelsi, ancien ministre des Affaires sociales, a estimé à environ 240 000 fonctionnaires et agents supplémentaires recrutés et titularisés entre 2012 et 2019. L'effectif des fonctionnaires est passé ainsi de 404 000 en 2010 à 644 000 en 2018.

Sans commentaire. 





Tourisme

6 milliards de dinars de pertes

“ **Le tourisme contribue à raison de 14% au PIB et offre près de 400 mille emplois directs et indirects**

« Nous ne pouvons nous prononcer sur la date de réouverture des établissements touristiques qu'après l'annonce, le 18 mai 2020, des résultats de la première phase du confinement sanitaire ciblé par le comité scientifique pour la lutte contre le covid19 et que sur décision de ce dernier ». C'est ce qu'a déclaré, vendredi 15 mai, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Ali Toumi.

6 milliards de dinars de pertes..

Présidant un webinaire sur l'impact de la Covid-19 sur le secteur du tourisme et de l'artisanat,

organisé par l'Ecole Pluridisciplinaire Internationale de Sousse, le ministre a estimé à plus de 6 milliards de dinars les pertes enregistrées par le secteur.

Une stratégie en trois phases

De ce fait, il a indiqué que la stratégie de relance du secteur s'articulera sur trois phases :

- **une première phase de résistance,**
- **une phase de relance et**
- **une phase de réinvention du tourisme tunisien.**

Durant la première **phase de ré-sistance**, l'Etat essayera, selon le ministre, de mettre en place les mécanismes d'accompagnement à même d'aider les différentes composantes du secteur touristique à atténuer l'effet de la crise et à tenir le coup.

Rappelant que le tourisme contribue à raison de 14% au PIB et offre près de 400 mille emplois directs et indirects avec un grand effet d'entraînement sur le reste des secteurs, Toumi a fait savoir que «des mécanismes spécifiques d'appui à ce secteur seront annoncées tout à l'heure».

«Ces mesures seront nécessaires pour redonner confiance aux travailleurs du secteur touristique et préserver la paix sociale, et c'est la raison pour laquelle le maintien du personnel sera une condition essentielle pour bénéficier des crédits et des soutiens prévus par l'Etat».

S'agissant de la deuxième phase, celle de la **relance du secteur**, le ministre assure que «nous ne pouvons pas nous aventurer à donner des dates précises pour la relance et la réouverture des établissements touristiques. Cela

reste tributaire de l'évolution de la situation sanitaire. Nous n'avons jusque-là pas fait de faux pas dans la gestion de la crise sanitaire et il ne faut pas se permettre d'en faire dans le futur. Il faut maintenir la courbe aplatie».

«Les bons résultats obtenus jusque-là sur le plan sanitaire, s'ils se poursuivent, vont nous permettre d'asseoir une crédibilité nécessaire à la relance du secteur», a-t-il fait remarquer.

Il a toutefois indiqué que «son département a déjà entamé ses réflexions concernant la phase de relance en élaborant un protocole sanitaire qui sera bientôt validé et communiqué aux différents partenaires à travers les différentes représentations touristiques à l'étranger, les ambassadeurs tunisiens à l'étranger et les ambassadeurs étrangers accrédités à Tunis».

Toumi a aussi fait savoir qu'il est en train d'enchaîner les réunions avec les ambassadeurs étrangers pour essayer d'intégrer la Tunisie dans les short-lists des pays à visiter par les touristes fixées par certains pays européens, en donnant à ces pays toutes les garanties nécessaires pour la sécurité de leurs ressortissants mais aussi en prenant toutes les mesures permettant de préserver

la sécurité des tunisiens et d'empêcher une nouvelle propagation du coronavirus dans le pays.

Il a, par ailleurs, précisé que la relance se fera d'abord avec les touristes locaux, puis avec ceux des pays voisins si la situation sanitaire dans ces pays le permettra, et dans une prochaine étape avec les pays européens qui accepteront des ouvertures vers la Tunisie, en respectant les exigences sanitaires dictées par la pandémie.

La troisième phase sera, selon le ministre, celle de la **réinvention du secteur touristique**. Il s'agit de la phase autour de laquelle le ministère a élaboré son programme mais dont la mise en œuvre a été retardée par la crise du coronavirus.


Recettes touristiques -27%

Les recettes touristiques se sont situées à 1 milliard de dinars, à la date du 10 mai 2020, ce qui constitue une baisse de 27% par rapport à la même période de l'année 2019.



« Cette réinvention passe inévitablement par une vraie diversification du produit touristique (Tourisme sportif, tourisme de croisière et de plaisance, tourisme de loisir...) à travers une réelle valorisation du potentiel de toutes les régions », a-t-il indiqué. « Cette phase devrait être la plus transversale possible et doit impliquer toutes les forces nationales. Le tourisme c'est le bout de la chaîne. L'attractivité touristiques de nos régions et villes est aussi et surtout tributaire de la qualité de l'environnement, des infrastructures, de la qualité des routes et de l'éclairage public, de l'entretien des monuments historiques, des visas électroniques... », a-t-il encore considéré.

Toujours selon le ministre, la réinvention du secteur exige également une vraie digitalisation du secteur. « Nous sommes très en retard en matière de digitalisation, mais il s'agit là d'un axe prioritaire de notre stratégie de réinvention du secteur ».

Le ministre a aussi profité de l'occasion pour saluer l'implication de toutes les composantes du secteur touristiques (hôtels, agences de voyages, restaurants, guides...) dans les efforts de lutte contre le covid-19, précisant que plus de 11 mille chambres ont été volontairement mobilisées pour soutenir la capacité de confinement obligatoire. 

Kiosque Numérique WMC *nouvelle version*



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

[Cliquez ici](#)

Produits de consommation

La valse des prix

Il existe bien un paradoxe marchand, chez nous. Qu'est-ce qui fait que les prix sont le plus souvent à la hausse quand bien même la demande ralentit ? Mystère !

Le choix du titre est à contre-courant. Nous l'avons fait à dessein. Nous prenons soin de ne pas choquer nos lecteurs, en tempérant ce billet dominical. On ne veut pas mettre le feu à l'esprit des lecteurs, mais c'est bien de cela qu'il s'agit.

Le juste titre serait la flambée des prix. Et celle-ci consume nos bourses et carbonise notre pouvoir d'achat. Et on ne voit encore à ce jour aucune parade ignifuge qui nous protégerait. Le phénomène, envers et contre tout, continue de se propager.

La valse des étiquettes

En réalité, le phénomène n'est pas nouveau. Les prix, sous notre ciel, ont toujours dansé plus vite que la musique. Cela fait que la valse des étiquettes nous fait tourner la tête, en permanence. Et, au passage, elle siphonne nos portefeuilles.



En vérité, on est plus détenteur, en ces temps difficiles, de porte-monnaie. Le marché fou nous a toujours pris en otage. Ceci vaut en temps ordinaire. Mais en temps de confinement, nos boussoles se retrouvent déréglées. La demande a chuté et, malgré cela, les prix lui font un insolent pied de nez. Et c'est encore plus rageant, en temps d'abondance. On annonce une récolte record de la fraise. En bout de course, le prix monte en flèche. A l'étalage, là où je vais, il est autour de six dinars. Et les marchands le conditionnent en barquette, voisine du kilo, empêchant d'acheter au détail.

Pareil pour la pomme. Cela se vérifie, une fois encore avec la

banane flambée, alors qu'en bonne logique, en confinement on s'attendrait à une «banana-split». Rien de tout cela ! Payez et partez, il n'y a rien à comprendre.

L'inélasticité du marché est incompréhensible. Les prix sont ceux que l'on voudrait qu'ils soient. Ainsi soient-ils !

Le comportement irrationnel du consommateur local

Ne cherchez pas à comprendre, cet exercice n'est pas fait pour ça. Cependant, le consommateur local a des poussées de fièvre acheteuse qui sont parfois déconcertantes.

“ **La flambée des prix des produits de consommation consume nos bourses et carbo- nise notre pouvoir d'achat** ”

Déficit alimentaire

La balance commerciale alimentaire a enregistré, jusqu'à fin avril 2020, un déficit de 3,2 millions de dinars, contre un déficit de 364,9 millions de dinars durant la même période de l'année 2019, selon les données publiées vendredi soir, par l'Observatoire National de l'Agriculture (Onagri).



Tenez, au mois de Ramadan, dans sa définition, mois de l'abstinence. He bien ! les Tunisiens en font une parenthèse rabelaisienne. On peut leur pardonner ce petit grain de folie, portés qu'ils sont sur la bonne chère. Ailleurs on fait pareil.

Observez, à titre d'exemple, la surexcitation acheteuse des fêtes de fin d'année. Mais cela dure le temps de deux réveillons. Chez nous c'est carton plein. Tel est l'art de vivre à la tunisienne. Et ce n'est pas près de changer.

Relevons tout de même que c'est découplé de la réalité. A titre d'exemple en France, lors du confinement, l'épargne a augmenté. En dépit de la réduction des salaires, du fait du chômage partiel, les Français se sont tournés vers le bas de laine. L'épargne des particuliers aurait augmenté de près de 60 milliards d'euros. Chez nous on ne lève pas le pied, possédés que nous sommes par la surconsommation. Et la fièvre n'en baisse pas.

Epicurien de nature ou de culture, allez savoir, le consommateur local s'obstine à mettre le feu à son portefeuille. Quitte à s'en brûler les doigts, en retour. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut lui

griller tous ses billets. Les mercuriales nous disent que non, et pourtant les étiquettes chez les marchands de légumes et autres primeurs, on tombe sur une autre réalité.

Un paradoxe marchand, bien de chez nous

Mais où est donc l'INC (Institut national de la consommation), on la cherche de partout? Je suis familier de ses SMS récurrents en temps ordinaires. Voilà qu'il s'est éclipsé. Ses textos me manquent, personnellement. Ses messages nous alertaient sur toutes sortes de dépassement afin d'éduquer notre sens de l'achat. L'alerte sur la consommation abusive de pain, était alarmiste. Il s'ensuit un gaspillage regrettable. Et cela donne à réfléchir.

La communication de l'INC interpelle notre conscience et nous conduirait à réfléchir sur la manière de gérer notre portefeuille. C'est bien cela, en bout de course, l'acte de consommation.

Il semble que la gestion du revenu du ménage ait été, selon les anciens et les économistes, à l'origine de la théorie de rationalisation des choix budgétaires. Cette thèse s'accompagne d'une consigne ultra rigoureuse, qui consiste à raisonner sous contrainte. Et c'est peut-être ce qui fait sauter les plombs au consommateur local.

Mis sous tension permanente, celui-ci disjoncte, immanquablement. Et consomme à tort, quand il n'est pas bien drivé. Mais il manque un élément au puzzle. On essaie de le téléguider pour consommer, «malin».

**Mais comment le protéger ?
Et c'est bien là la question qui
fâche.
Réactiver le recours au
boycott ?**

Il existe bien des organisations de défense du consommateur. Elles s'activent. Elles font ce qu'elles

peuvent. Elles font la politique de leurs moyens. Il faut bien les doter, leur donner une force de frappe, pour qu'elles aient de l'efficacité. On s'attend à ce qu'elles ruent dans les brancards.

Les bonnes gens ont besoin de spectacles et d'actes spectaculaires. Et quand ça ne vient pas, ils se lancent eux-mêmes dans l'arène. C'est un peu ce qui est arrivé, il y a quelques mois quand il y a eu un appel sur les réseaux sociaux.

L'observatoire citoyen, ça existe. Et on a pu casser

les prix de plusieurs produits. Des plus chics aux plus basiques. On a ramené les prix de la pomme de terre à la raison. Pareil pour les fruits exotiques. Cela n'a tenu qu'un temps. Et pourtant, il faut que ça dure.

On sait ce qui reste à faire. On a la recette et on l'a éprouvée.

Allez, bon ramadhan. 

Ali Abdessalam





Budget de l'Etat 2021

Une circulaire de Fakhfakh fait mouche !

Le chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh, a publié, le 14 mai 2020, une circulaire annonçant la rationalisation, au cours de la prochaine année, de la prime de rendement attribuée aux employés, de manière à ce qu'elle ne dépasse pas une moyenne de 80%, outre le gel des recrutements dans la fonction publique, à l'exception de certaines spécialités prioritaires et à caractère urgent.

**Aucun accord ayant impact financier ne sera signé**

Selon la circulaire, qui présente une série de mesures liées à l'élaboration du budget de l'Etat pour l'exercice 2021, aucun accord ne pourra être signé et aucune mesure ayant un impact financier ne pourra être prise sans consultation avec les services de la présidence du gouvernement et du ministère des Finances.

Toujours selon le même document, les promotions de l'année 2020 ne seront activées qu'en 2021, et celles de 2021 seront reportées à 2022.

Le circulaire prévoit aussi le report de tous les nouveaux pro-

grammes de formation, dans le cadre des recrutements prévus pour l'année 2022, la non-compensation des postes vacants et le recours au redéploiement des ressources humaines disponibles, pour couvrir les besoins dans l'administration tunisienne, tout en dispensant les formations nécessaires aux fonctionnaires.

Des congés de compensation pour remplacer les heures supplémentaires

Le document stipule, en outre, de limiter l'enveloppe allouée à la prime des heures supplémentaires à 50% de celui du budget 2020, dans les différents départe-

tements, à l'exception de ceux de la défense, de l'intérieur, de la santé et de la présidence de la République.

Les fonctionnaires qui travaillent des heures supplémentaires bénéficieront d'un congé de compensation, précise le même document.

Impératif de maîtriser la masse salariale

Le gouvernement estime que l'évolution significative de la masse salariale, laquelle a atteint des niveaux records, nécessite plus d'efforts de pouvoir la maîtriser et la ramener pro-

gressivement à des proportions raisonnables par rapport au PIB. Pour rappel, le budget de la Tunisie pour 2020 s'élève à environ 47 milliards de dinars, dont une enveloppe de 20 milliards de dinars est réservée au paiement des salaires.

Dans cette circulaire adressée aux ministres, aux secrétaires d'Etat, aux chefs des structures et des instances constitutionnelles indépendantes, ainsi qu'aux gouverneurs, le gouvernement rappelle que l'ensemble de ces mesures ont été prises dans le cadre d'une conjoncture délicate marquée par l'émergence de la Covid-19.

Cette pandémie, souligne encore le document, aura des impacts négatifs sur l'économie nationale et sur les finances publiques, «ce qui aura pour conséquence une régression importante des ressources de l'Etat».

Appauvrissement des agents publics?


Il convient de souligner que ces mesures ont suscité une grande vague de colère sur les réseaux sociaux, accusant le gouvernement d'adopter une politique «d'appauvrissement» des fonctionnaires du secteur public.

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, la circulaire appelle les départements

gouvernementaux et tous les établissements publics à doubler d'effort pour rationaliser ces dépenses durant la période 2021-2023 (l'objectif recherché est d'œuvrer à ce que l'évolution ne dépasse pas les 3%), à assurer une meilleure gestion des moyens de transport administratifs et à maîtriser les dépenses des réceptions et des missions à l'étranger.

Maîtrise de l'énergie...

Par ailleurs, le document propose de rationaliser la consommation d'énergie en recourant davantage aux énergies alternatives et renouvelables, ainsi que d'élaborer un plan quinquennal pour le rééchelonnement des paiements au profit des fournisseurs publics, après consultation des services du ministère des Finances.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, la circulaire appelle à leur donner la priorité absolue pour achever les projets et les programmes annuels, notamment les grands projets, ce qui permettrait d'impulser le développement et d'améliorer les conditions de vie des citoyens, surtout dans les régions intérieures. 

Rentrée universitaire 2020-2021

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Slim Choura, a déclaré que la rentrée universitaire 2020-2021 peut être retardée au mois d'octobre 2020 puisque l'orientation universitaire dépend des résultats des épreuves du baccalauréat qui se dérouleront en juillet 2020 et que par conséquent le processus d'orientation se poursuivra jusqu'à septembre 2020.





Banque Centrale de Tunisie

Conditions de fourniture des services de paiement mobile

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) vient de publier, le 15 mai 2020, la circulaire n°2020-11 relative aux «Conditions de fourniture des services de paiement mobile domestique». Cette circulaire a pour objectif la promotion d'un écosystème propice au développement des paiements digitaux et favorable à la réduction du cash et à l'inclusion financière et d'asseoir un cadre structuré et standardisé pour les services de paiement mobile.

Elle vise, également, la normalisation des exigences minimales pour les différents acteurs de l'industrie des services de paiement mobile, la promotion de la sécurité et l'efficacité du paiement mobile et le renforcement de la confiance des utilisateurs dans ce nouveau moyen de paiement.

Cette circulaire est applicable aux banques, aux établissements de paiement, à l'Office National des Postes, ainsi qu'au gestionnaire de switch mobile autorisé par la BCT à l'exercice de cette activité. La circulaire n°2020-11 de la BCT fixe les règles et les conditions générales de l'émission et la mise à disposition au public par un établissement de tout moyen de paiement par l'usage de téléphone mobile.

Cette procédure se présente comme suit :

- Tout établissement dûment agréé doit un mois avant la mise à disposition au public de moyen de paiement par l'usage de téléphone mobile déposer un dossier auprès de la Banque Centrale de Tunisie satisfaisant les exigences

édictees par cette circulaire ainsi que la réglementation en vigueur .

- La fourniture de services de paiement mobile doit être livrée pour les opérations inter-établissements par l'adhésion au switch mobile dans le cadre d'un processus d'homologation.

- La relation entre l'établissement et le client utilisateur d'un moyen de paiement mobile doit être matérialisée par un contrat clair et compréhensible fixant les obligations et droits de chacune des parties.

- La souscription au paiement mobile offert par l'établissement peut se faire à distance à travers un procédé conforme à la réglementation en vigueur.

- L'établissement doit traiter tous les clients d'une manière équitable, à tous les stades de leurs relations.

- Le gestionnaire du switch mobile doit mettre en place des conditions d'adhésion des établissements au switch mobile qui soient transparentes et équitables avec la signature d'une convention en la matière.

- Les services de paiement mobile sont instantanés et les transactions sont irrévo-

cables une fois validées par le donneur d'ordre.

- Le client est tenu d'informer promptement de tout soupçon d'activité frauduleuse.

- L'établissement doit mettre en place à la disposition du client une procédure claire de réception et de gestion des réclamations et le rembourser le cas échéant dans les délais légaux.

TARIFICATION

La circulaire relative aux «Conditions de fourniture des services de paiement mobile domestique» fixe six services gratuits et deux services dits «à tarifs spéciaux».

Les services suivants, précise la circulaire, doivent être assurés à titre gratuit. Il s'agit de :

- La souscription au service de paiement mobile ;
- Les opérations de cash in ;
- Les paiements commerçant pour le client payeur ;
- La consultation du solde et les détails des transactions ;
- La résiliation du service de paiement mobile ;
- Le paiement commerçant, effectué avec le téléphone mobile dont la valeur est inférieure ou égale à 15 dinars.

Quant aux services à «tarifs spéciaux», ils concernent :


- Les frais d'inter-change pour toute opération de transfert de fonds et de paiement commerçant qui ne peuvent excéder 0,3% de la valeur de l'opération,
- Les frais de paiement mobile tardif ne sont pas assumés par le client, si le retard a été occasionné par une interruption planifiée du service dont le client n'a pas été informé.

CADRE TECHNIQUE ET SÉCURITAIRE

Tout établissement émetteur de moyen de paiement mobile doit se conformer aux conditions suivantes :

- Chaque moyen de paiement dispose d'un identifiant transactionnel unique géré dans le cadre d'une table de correspondance qui est tenue par le switch mobile.
- Dans le cas où un client dispose de plusieurs moyens de paiement mobile, il doit définir son «Wallet par défaut» sur lequel sont versés automatiquement les fonds reçus d'un cash in, d'un transfert ou d'un paiement pour les commerçants acceptants.
- Les services de paiement offerts dans le cadre du

«paiement mobile» sont interopérables. Les acteurs de l'écosystème de services de paiement mobile doivent mettre les prérequis nécessaires pour assurer l'interopérabilité.-

- Le gestionnaire du Switch mobile assure le bon fonctionnement du système et prend les mesures nécessaires pour garantir la disponibilité et la continuité d'activité.
- Tout établissement doit s'assurer que les dispositifs mis en place garantissent un niveau de confidentialité, d'intégrité et de sécurité élevés et sont conformes aux standards internationaux.
- La Banque Centrale de Tunisie peut, afin de s'assurer que les systèmes et les applications sont conçus de façon sécurisée et ont fait l'objet de tests rigoureux, exiger le recours à un audit externe.
- Les établissements doivent présenter à la BCT, toutes les informations pertinentes, afin de lui permettre de s'assurer, qu'ils satisfont aux exigences de la circulaire et que les moyens de paiement mobile opèrent de façon efficace et sécurisée. 



VOTRE MAGAZINE
W M C
HORS SÉRIE
EST MAINTENANT
DISPONIBLE SUR



POUR 330MIL/JOUR
SEULEMENT



APPLICATION DISPONIBLE SUR



COMPOSEZ LE

***225#**

INTERVIEW

*Habib Karaouli*

Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise

Pertinence des idées, profondeur de l'analyse, un esprit alerte, prévenant et critique témoignant d'une grande maîtrise des dossiers font que Habib Karaouli, PDG de Cap Bank Tunisie, économiste et homme de grande culture, sait comme personne parler d'économie, débattre de stratégies et évaluer choix, vision et décisions. Il est de ceux qui pensent que savoir bien lire le présent et anticiper l'avenir permet

non seulement d'avoir un coup d'avance mais d'éviter débâcle et conséquences funestes, rappelant en cela Winston Churchill, qu'il aime à citer, pour qui «le vrai génie réside dans l'aptitude à évaluer l'incertain, le hasardeux, les informations conflictuelles».

Retour sur l'épisode Covid-19 et ses nombreuses péripéties dans un entretien en deux actes.

WMC: Ne pensez-vous pas que nous aurions pu épargner notre économie déjà fragile en ne mimétisant pas aveuglément les décisions et les mesures prises par d'autres pays qui ont choisi le confinement pour éviter une surcharge dans les services de réanimation. Chose qui n'est pas arrivée chez nous ?

Habib Karaouli: Je pense qu'il est trop tôt pour juger de la pertinence d'une décision plutôt que d'une autre et de son impact sur nous sur les plans sanitaire, économique et social. En fait, il y a eu deux tendances. Une tendance qui a opté pour le confinement général circonstancié, circonscrit à une région géographique sur le modèle chinois. Soit un confinement total et avec des indications. Cette méthode a eu des résultats en Chine et beaucoup de pays ont choisi cette voie.

D'autres pays ont choisi la voie du non confinement en comptant sur l'autodiscipline de leurs citoyens. Ce fut le cas des pays de l'Europe du Nord -la Finlande et la Suède mais aussi la Hollande et d'autres. Dans ces pays, il n'y a eu aucune mesure de confinement et les autorités ont préconisé la distanciation physique et sociale et ont cru dans le respect des principes d'auto protection de leurs concitoyens.

Nul aujourd'hui ne peut évaluer l'efficacité de ces mesures sur le plan strictement sanitaire.

Je crois que l'histoire nous le dira dans 2 ou 3 ans, quand on aura fait le bilan, on saura quelle est la thérapeutique et le protocole qui ont été les plus efficaces, entre temps on aura découvert le vaccin, puisque les spécialistes

disent qu'il faut entre 1 an et 18 mois pour avoir le vaccin.

En Tunisie, les pouvoirs publics ont constamment été dans une situation d'arbitrage, entre protéger l'individu et donc la nécessité sanitaire de préserver la vie des citoyens, et maintenir la machine économique en marche pour éviter les conséquences sociales de l'arrêt de toute activité.

Pour beaucoup de gens, le confinement équivaut à l'absence de moyens de subsistance.

Les pays qui ont choisi d'intervenir dans l'aspect économique et social ont tout de suite compris qu'il faut beaucoup de moyens et de ressources.

Je vais citer quelques exemples : **l'Allemagne a consacré 30% de son PIB à la gestion de la pandémie pour établir un plan de sauvetage et de relance après le confinement; l'Espagne a mis 22% de son PIB; l'Italie 15%; la France 12% et les USA 10% du PIB.** Comparez avec ce que nous avons, nous-mêmes alloué au plan de relance et vous saurez que nous sommes très loin de ce qui devrait être.

Cela veut dire quoi ? Cela veut dire qu'il y a eu des pays et des

gouvernements qui ont estimé la véritable mesure de cette crise dans sa dimension économique et sociale, et d'autres qui l'ont fait en moins.

Je pense que la stratégie adoptée par le gouvernement, dans la dimension protection du pays et fermeture des frontières à un moment où on n'avait pas une idée claire sur la provenance de ce virus, s'est avérée bonne. C'est une mesure prudentielle de sauvegarde laquelle, semble-t-il, a donné des résultats, tout comme le fait de fermer les lieux où il y a beaucoup de mouvement pour éviter la transmission et la propagation du virus.

Cette politique de protection sanitaire a eu un coût économique et social. Toutes les études, parce que très vite des études ont été effectuées, ont alerté sur le fait que cette crise peut provoquer une aggravation du taux de pauvreté dans le monde. **La Banque mondiale l'a chiffré à entre +6 et +8%, c'est-à-dire entre 450 et 800 millions de nouveaux pauvres dans le monde; et la Tunisie ne sera pas épargnée au vu du nombre de travailleurs dans le secteur informel qu'on évalue à entre 30 et 50% du tissu socioéconomique.**

“ **Il aurait donc fallu prévoir, dans le plan de relance, un traitement spécifique avec des revenus de remplacement et de substitution parce qu’il s’agit là d’équilibre et de stabilité sociales.**

Il aurait donc fallu prévoir, dans le plan de relance, un traitement spécifique avec des revenus de remplacement et de substitution parce qu’il s’agit là d’équilibre et de stabilité sociales.

Autre point très important, celui de la survie des entreprises et en prime des PME/PMI qui sont dans une situation non seulement de fermeture mais de cessation de paiement. C’est un tableau sur lequel il faut s’attarder mais ce qui m’intéresse est que cette crise comme d’autres crises sur le plan individuel ou collectif a révélé la fragilité et la vulnérabilité de notre système sanitaire et en même temps sa force.

De quelle manière ?

Voyez comment nos experts ont géré cette pandémie. **En dépit de toutes les négligences des dernières années, notre système de santé a résisté et a, selon moi, gardé un niveau d’excellence indiscutable. Nos médecins sont de très haut niveau, et malgré toutes les difficultés et tous les manquements, c’est ce qui nous a sauvés.**

Je crois que s’il y a un corps à saluer, c’est bien ce corps là, et je suis convaincu que l’approche et la stratégie ont été conçues par

des compétences habituées et bien rodées dans le traitement de ce genre de crise.

Il faut maintenir cet élan d’excellence et le renforcer. Les politiques n’ont pas eu voix au chapitre, heureusement pour nous d’ailleurs car la classe politique a révélé des fragilités au niveau de la capacité de réponse face aux crises, et du coup, nous avons eu des décideurs qui, dans un premier temps, ne savaient pas quoi faire.

La crise de la Covid-19 a montré -et ce fut un test- notre peu de solidarité interrégionale et trans-sociale, et les sociologues et les psychologues doivent se pencher sur cet aspect.

La société civile a pourtant été réactive et très active et les actions de solidarité ont été très nombreuses ?

Justement ! Quand je dis solidarité, je n’entends pas pouvoir politique mais société civile. Nous réalisons une fois de plus que quand la société civile est à l’origine des initiatives de solidarité, cela réussit, quand c’est l’Etat et les partis politiques, ça ne marche pas.

Ce qui veut dire qu’il ne revient pas à l’Etat d’organiser les quêtes, ce n’est pas aux politiques de le faire, c’est à la société civile qu’il convient de le faire et cette crise

est venue le confirmer. Une situation de fait qui révèle une crise de confiance entre pouvoirs publics et population. Et lorsque nous parlons de crise de confiance, cela veut dire qu'il y a un doute sur la capacité des pouvoirs publics à allouer les fonds récoltés là où il faut et de la meilleure façon qui soit. Et il y a un doute sur la redevabilité.

160 milliards de dollars pour les pauvres

Le Groupe de la Banque mondiale, l'une des principales sources de financements et de connaissances pour les économies en développement, prend des mesures rapides et de grande envergure en vue d'aider ces pays à renforcer leur action contre la pandémie. Gafsa : La récolte de pistaches en hausse pour l'année 2020



Ce qui entraîne cette question : nos décideurs publics sont-ils prêts à rendre compte de leurs actes et leurs décisions et assumer leurs responsabilités face à leurs concitoyens ?

Malheureusement les faits confirment ces manquements. Jusqu'à présent, nous n'avons aucune indication précise sur les montants, sur les donateurs, sur la destination, et surtout sur l'allocation de ces ressources vers ce qui normalement doit être la destination, et je pense aux infrastructures sanitaires, à la prise en charge des moyens thérapeutiques, etc.

Conclusion : nous avons quatre éléments révélateurs de notre incapacité à gérer ce genre de crise et à agir différemment. **Ce qui donne l'impression qu'à la fois sur le plan de la prise en charge sanitaire de cette crise et sur le plan de la maîtrise des conséquences économiques et sociales, on procédait par mimétisme.** On reproduisait ce qui se passait ailleurs sans l'adapter et sans prendre en considération les spécificités et les particularités de la situation tuniso-tunisienne.

Le citoyen est en droit de se poser des questions, même si fort heureusement, la situation

semble être maîtrisée et rien ne nous pousse à douter des statistiques annoncées. Ceci ne veut pas dire, bien entendu, que nous devons relâcher de vigilance. Le monde a réellement changé, nous sommes déjà dans le monde de demain et il faut prendre des mesures de sauvegarde et anticiper. Le monde a changé et nous devons nous y adapter, est-ce que les mesures socio économiques prises par le gouvernement reflètent la compréhension de ces nouveaux paradigmes ?

L'approche appréhendée dans la gestion de la crise sur le plan économique et social prouve notre peu d'ambition. La situation était déjà grave et surtout pour l'ensemble des PME. Cela date d'avant la crise. Il y a une tendance à oublier que les prémices de la crise étaient déjà là bien avant la Covid-19. Le ralentissement de la croissance dans le monde était déjà manifeste chez nos voisins en Europe, sans oublier les troubles sociaux un peu partout, des revendications pour revoir les modèles économiques incapables de répondre aux attentes des citoyens.

La Covid-19 a démontré que le moment est venu de réviser ces modèles pour d'autres beaucoup plus bienveillants qui se préoccupent plus de l'aspect environnement, humain et social, et durabilité. Et c'est de ce triptyque qu'on parle depuis longtemps. Un

triptyque qui n'est pas trop pris au sérieux. C'est ce concept qui nous est cher, le développement durable, qui pourrait être l'une des réponses à la crise.

Je propose au gouvernement de penser à un projet qui aille dans l'air du temps, on cherche des ressources pour financer un plan de relance après la Covid-19, et au lieu de se tourner vers le marché international suivant l'approche classique, pourquoi ne pas sortir et profiter de cette crise en suivant d'autres pistes.

A partir du moment où il y a beaucoup de ressources qui sont mises à la disposition par les institutionnels, sortir sur le marché international par les GSS bands, Green, social and sustainable bands. Cela peut avoir du sens puisque nous serons en phase avec les contraintes que nous vivons et nous pourrions avoir les ressources qui répondent à nos besoins, qui existent et sont accessibles.

On a l'impression que pour prendre des décisions, nos officiels prêtent plus volontiers l'oreille à ce qui se dit sur les réseaux sociaux qu'à ce que leurs disent les partenaires sociaux, organisations patronales et ouvrières...

Manifestement le plan proposé par le gouvernement est, de mon point de vue,

extrêmement insuffisant. Et cela est symptomatique de la mauvaise évaluation faite par les pouvoirs publics sur l'ampleur de la crise. L'appréciation a totalement été minorée.

Deuxième constat: le plan a été manifestement fait sans aucune coordination ou échange avec les partenaires sociaux (UGTT, UTICA) et les autres organisations professionnelles qui ont leur mot à dire.

Pourquoi je dis cela ? Parce qu'il y a un certain nombre de mesures qui ne correspondaient pas aux demandes et surtout aux préoccupations de ceux qui vont subir les mesures énumérées dans le cadre du plan d'appui et de relance proposé par le gouvernement. Et ce qu'il s'agisse des salariés ou des employeurs. On a fait comme si tout le monde devait obéir aux prescriptions sans se poser des questions sur leur niveau d'efficacité et sur la capacité de l'Etat lui-même de les assumer.

C'est la reproduction d'autres modèles comprenant une série de mesures sans qu'on se pose des questions sur leur applicabilité, ce qui pose une question fondamentale : **ceux qui ont décidé ont-ils connaissance de la véritable**

portée de leurs mesures et des contraintes quelles peuvent rencontrer ?

A quoi bon prendre des mesures pour consacrer 300 MDT comme appui aux PME sans pouvoir les implémenter très vite et avant que la situation ne devienne irrécupérable ?

Les pays qui ont pris des décisions et que nous avons copiés avaient la capacité de les implémenter rapidement en adoptant 0 procédure et un système déclaratif sans vérification préalable et sans contraintes.

Chez nous rien ! La preuve : nous sommes à la mi-mai, et le système n'a rien mis encore sur place, aucun dinar n'a été décaissé. On instaure un système de garantie, mais à ce jour la convention n'est pas signée. A ce train-là, le premier bénéficiaire va pouvoir en profiter, dans le meilleur des cas, à la mi-juin. Entre temps, la crise se serait renforcée, avec peut-être des décisions amères à prendre tels la fermeture de l'entreprise ou le chômage technique,

soit des répercussions sociales gravissimes.

Donc nous sommes restés au stade de prise de décisions sans capacités et moyens d'application.

Pouvons-nous parler d'une rupture entre la stratégie, les mesures et les décisions adoptées par le gouvernement et la réalité du terrain ?

Exact. Et c'est pour cela qu'elles ne sont pas adéquates ! Parce qu'elles ne partent pas d'un diagnostic réel fait dans les

4000 projets

Les travaux de 4000 projets d'une valeur de 6300 Millions de Dinars (MD) ont repris progressivement après leur arrêt à cause de la pandémie Covid-19, a annoncé le ministre de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, Moncef Siliti.

règles de l'art avec toute l'objectivité technique et la rigueur scientifique. Nous sommes toujours dans l'à-peu-près.

Et pour preuve: la dernière bourde politique à propos de la population cible sujette au déconfinement touchant les mères des enfants de moins de 15 ans ! La justification a été pire que l'écart en lui-même ! La réalité est que cette mesure révisée sous la pression de l'opinion publique est symptomatique d'un état d'esprit rétrograde et obscurantiste aux antipodes des exigences du moment, et ce outre le fait qu'elle est anticonstitutionnelle parce qu'il s'agit d'une rupture du principe de l'égalité entre les sexes, ce qui est contraire à ce qui est stipulé dans notre Constitution.

J'imagine mal des personnes qui ont mis le temps qu'il faut pour réfléchir les mesures laisser passer pareille consigne si préalablement culturellement elles n'étaient pas prédisposées.

Nous pouvons décliner cela à l'économique et au social. Il y a un secteur durement touché par la crise. Je parle du tourisme. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) estime une contraction à 80% du secteur touristique dans notre pays. L'OMT a mis en place un plan de sauvetage et de sauvegarde avec de l'assistance

technique et éventuellement aussi des ressources, je n'ai pas connaissance d'une initiative tunisienne pour aller vers l'OMT, solliciter son appui et demander à réunir des ressources pour sauver notre tourisme.

Les prévisions de l'OMT ne vous paraissent-elles pas trop pessimistes ? Notre pays a quand même été épargné par la Covid-19 et cela pourrait être un atout. Vous ne le pensez pas ?

Encore faut-il échanger des informations avec l'OMT comme le font les autres pays, discuter chiffres, prévisions et hypothèses. Ils proposent de nous donner une assistance technique. Parce que, quand même, ils couvrent 250 pays dans le monde, et par conséquent ils ont assez d'intelligence pour nous aider sur cette question. Ils peuvent nous aider surtout pour formuler un plan de sauvetage et un plan de transformation et de mutation. Le moment de la transition est venu et il est temps d'oser la rupture pas seulement dans le tourisme mais d'une manière globale.

Prenons l'exemple du secteur des textiles, habillement et cuirs, qui était l'un des piliers de notre industrie. La Tunisie a été classée dans les années 90 4ème exportateur mondial par tête d'habitant dans cette activité. C'était un secteur florissant touché par

des crises successives dont la dernière est la pandémie, mais aujourd'hui qu'il peut reprendre son superbe d'antan en fabriquant des masques de protection et des tenues médicales, on le prive de la possibilité d'exporter et on lui met des bâtons dans les roues.

Pour moi, c'est le genre de symptôme qui doit nous inquiéter. Voilà le premier test de notre capacité à répondre de manière endogène et interne à la crise. Mais, pour je ne sais quelle raison, nous allons ailleurs chercher la solution à nos problèmes. **Nous sommes dans les solutions de facilité qui massacrent notre pays, et dans ce cas précis, tout s'organise au détriment de l'industrie nationale.**

Je suis désolé mais il s'agit de la vie des entreprises, des emplois qu'il faut garder, il s'agit de l'avenir de cette industrie dans le pays, si je ne lui donne pas sa chance, elle disparaîtra.

Un autre secteur m'inquiète, celui de la culture frappé de plein fouet. Qu'est-ce qu'un pays sans culture ? C'est un pays voué au dépérissement. On a entendu un responsable tenir des propos scandaleux, proposant d'allouer le budget de la culture au ministère de la Santé. C'est d'une

gravité sans nom ! Alors qu'il faut renforcer plus que jamais la culture.

En pleine Deuxième Guerre mondiale, Winston Churchill s'est exclamé lorsqu'il a vu le budget de la culture réduit : **«Pourquoi faisons-nous la guerre alors ? Qu'est-ce qu'une nation sans culture ? La nation est la plus haute incarnation des valeurs et de la culture d'un pays. On fait la guerre pour défendre des valeurs et en créer».**

Une société sans culture et sans valeur est une société qui va produire des individus facilement manipulables, et c'est ce qui se passe chez nous. Ceci est révélateur de l'état d'esprit de nos décideurs publics.

Les crises successives n'ont pourtant pas changé cet état d'esprit. Que faire ?

Je considère que les crises sont un formidable accélérateur des réformes. J'ai été le premier à parler de digitalisation pas seulement dans l'administration mais dans différents départements et toutes les activités économiques.

Il a fallu la Covid-19 pour accélérer le rythme de la digitalisation d'un certain

nombre de prestations basiques comme les aides sociales qui existent déjà depuis une vingtaine d'années.

La crise a poussé à la prise de décision de l'application de l'identifiant unique alors qu'il est dans les tiroirs depuis de longues années. Ceci est l'effet bénéfique des crises, parce que ce sont des boosters de réformes et des éléments contraignants pour les décideurs afin qu'ils réagissent plus vite. Donc elles ont des effets révélateurs et accélérateurs. Elles peuvent être des éléments d'innovation et d'imagination.

Nous-mêmes avons financé des projets dans la robotique, l'intelligence artificielle parce que nous estimons que c'est l'avenir. Et ce sont des activités rares en Tunisie où nous avons des avantages compétitifs. Et nous avons la chance d'avoir en Tunisie des personnes douées capables de concevoir et d'innover. Ce sont des jeunes qui ne demandent rien, juste qu'on ne les bloque pas et qu'on ne leur mette pas des bâtons dans les roues. Ils ne demandent aucun avantage. 🇹🇷

Propos recueillis par Amel Belhadj Ali

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Habib Karaouli

«Nous avons besoin d'un Etat intelligent, stratège, décideur et bienveillant»



nature, juguler la pauvreté et éviter l'asservissement de l'Homme. Entretien Habib Karaouli, acte II

WMC : Innovation économique et développement durable, est-ce l'avenir de l'humanité ?

Habib Karaouli : Indéniablement. J'y crois de plus en plus. La crise est un élément d'innovation, nous en avons parlé, **qu'il s'agisse de robotique, d'intelligence artificielle ou d'internet des objets, la Tunisie peut se prévaloir de l'intelligence d'une jeunesse imaginative et créatrice.**

D'un autre côté, **le monde de demain ne peut se construire sans développement durable.**

Nous parlons d'une croissance économique soutenue tout en préservant l'environnement et les ressources naturelles et en veillant à assurer un cadre de vie sain. Soit un environnement socio économique sans les inconvénients des modes de production et de consommation

A cause ou grâce à la Covid-19, le monde se réinvente, l'intelligence artificielle se démocratise et le télétravail se généralise et se globalise. Le recours aux nouvelles technologies n'est plus un luxe mais une nécessité vitale et l'instrument de la performance et l'excellence pour la mise en place d'une organisation plus fluide et flexible de toutes les activités économiques.

La Tunisie, estime Habib Karaouli, PDG de Cap Bank, a de l'intelligence à en revendre et une jeunesse douée et brillante, ce qui lui offre des avantages compétitifs dans toutes les activités bâties sur l'intelligence, l'imagination et la créativité. Le monde qui évolue vers une économie à visage humain pourrait, en neutralisant le capitalisme sauvage et l'exploitation assassine de la

des sociétés sur-industrialisées. C'est l'équation entre l'efficacité économique et l'équité sociale.

Après la pandémie qui paralyse la planète, le moment sera plus que propice. Le développement durable grimpe rapidement dans la hiérarchie des priorités internationales et devrait l'être au national. Si nous, Tunisiens, entreprenons de nouvelles approches et de nouveaux choix économiques, l'absence d'un référentiel historique pour la gestion de la crise socioéconomique post-Covid-19 fera que personne ne nous reprochera d'avoir suivi des pistes neuves et adopté des sentiers inexplorés.

“ *Qu'il s'agisse de robotique, d'intelligence artificielle ou d'internet des objets, la Tunisie peut se prévaloir de l'intelligence d'une jeunesse imaginative et créatrice*

C'est pour cela que j'appelle à profiter de cette aubaine non seulement pour faire de l'innovation et attaquer l'économie du futur mais aussi pour revoir certains de nos accords multilatéraux afin de nous donner les moyens de nos ambitions économiques.

Et donc pour vous, revoir les accords de remboursement des prêts comme vous l'avez annoncé à maintes reprises s'impose ?

Effectivement. Il faut rediscuter notre endettement avec les multilatéraux. J'ai dit dans un papier que, **pour les multilatéraux qui constituent 50% de notre endettement (FMI, BM, BAD ou BIRD), reporter les paiements des échéances sur un exercice ou deux peut ne pas être considéré comme un défaut de paiement.**

Trois (3) jour après la publication de ce papier passé inaperçu aux yeux des décideurs publics, S&P, la plus grande agence de notation dans le monde, sort une circulaire qui dit que tout accord -ils n'utilisent pas le terme rééchelonnement- de report

d'échéance de paiement avec les multilatéraux fait en plein accord entre les deux parties peut ne pas être considéré comme un défaut de paiement.

Donc l'idée de ne pas «reprofilier» l'endettement par peur de faillir aux engagements tenus ou ne pas impacter la sortie sur les marchés internationaux n'a plus de raison d'être. Le handicap est levé.

Pourquoi reporter le remboursement des dettes multilatérales est important d'après vous ?

Parce que, de mon point de vue, c'est le seul moyen d'avoir un espace budgétaire additionnel. **Il s'agit de mettre de côté entre 5 à 6 milliards de dinars qui permettront de financer un plan ambitieux de relance et de transition.**

Relancer et en même temps agir sur la transition économique parce qu'il est hors de question de reproduire le même modèle.

Nous avons parlé de tourisme ! Celui que nous connaissons est mort et enterré. Il faut revoir totalement le modèle de développement et le revoir en termes de produits touristiques, de respect de l'environnement, de durabilité et de culture.

Il est clair que les grandes manifestations culturelles et de grands spectacles où sont regroupés des milliers de personnes n'ont plus voix au chapitre. D'autres modèles vont probablement voir le jour et donc la culture va muter et s'adapter. D'ailleurs, la crise a permis de vérifier l'importance de l'engouement des fans du cinéma pour le concept Netflix. Le confinement a été l'opportunité pour Netflix et autres sites de relancer films et productions dramaturgiques oui, mais en agissant sur la transition.

Comment faire la transition ?

La transition doit être adossée à deux piliers : la transition énergétique pour aller vers des modes plus propres et moins polluants, et la transition numérique. Il faut numériser les activités économiques à tous les niveaux.

Quand on parle de l'industrie 4.0, le numérique et l'intelligence artificielle sont consubstantiels de cette industrie-là. Il faut déjà avoir un plan de relance et en même temps de transition parce qu'il faut travailler sur le court terme pour être dans le symptomatique, mais aussi travailler sur le moyen et le long termes.

La crise nous est favorable à condition que les pouvoirs publics adoptent

cette vision sur la durée et arrivent à développer les stratégies et les plans d'action qui lui sont nécessaires. Et je ne le répéterai jamais assez, il ne s'agit pas de la rareté des ressources mais de notre capacité à identifier des pistes de sortie de crise et de relance.

Parlons santé puisque c'est d'actualité. J'ai fait quelques hypothèses sur le coût de la mise à niveau de notre infrastructure sanitaire. Dans le meilleur des cas, un lit de réanimation coûte 140 milliers de dinars, tout compris avec tout ce qu'il faut comme appareillage. Et même comme construction avec consommation intermédiaire, cela coûte dans les 300 mille dinars.

Pour les spécialistes, nous n'avons pas besoin de plus de 100 lits parce que nous pouvons ajuster après. J'ai jeté un coup d'œil sur les rapports du ministère de la Santé, les statistiques de l'INS et l'état des hôpitaux et des dispensaires, et je me suis aperçu qu'il ne faudrait pas plus d'un milliard de dinars pour mettre à niveau notre système sanitaire dans les normes les plus récentes.

“ Le tourisme que nous connaissons est mort et enterré. Il faut revoir totalement le modèle de développement et le revoir en termes de produits touristiques, de respect de l'environnement, de durabilité et de culture

Il est évident qu'il faut valoriser notre personnel médical et paramédical et lui donner plus de considération pour garder cette expertise qui nous quitte mois après mois et année après année.

Après, il nous reste une question essentielle qui est la prise en charge économique et sociale qui ne doit pas seulement se faire par des adjuvants mais par des décisions fortes.

Comment garder médecins et paramédicaux dans un pays qui ne les traite pas comme il se doit ? La France, un pays qu'on mimétise à souhait, a récompensé le personnel médical et paramédical, chez nous, on leur a quand même enlevé une journée de salaire !

Je suis tout à fait d'accord avec vous. L'idée d'aller ponctionner sur les salaires des travailleurs, tous les travailleurs, ne m'enchantent guère. C'est une solution de facilité pour ceux qui ne savent pas quoi et comment faire.

En temps de crise, le décideur public doit chercher ailleurs les ressources et pas

“ **Un milliard de dinars pour mettre à niveau notre système sanitaire dans les normes les plus récentes**

chez le contribuable lequel est salarié et à des contraintes additionnelles parce que c'est justement la crise.

Plus important, la politique est aussi la gestion des symboles. On ne ponctionne pas sur les salaires de ceux qui sont une partie de la solution, et lesquels, même s'ils ne demandent pas une augmentation de salaires, ne demandent qu'un peu de considération. Il faut à chaque travail bien fait démontrer à l'autre partie que vous la considérez et que vous l'estimez parce qu'elle rend service à la nation et assure.

Depuis le déclenchement de la crise, je n'ai pas entendu une seule fois des travailleurs réclamer une augmentation de salaire

ou des primes. Ils espèrent juste une reconnaissance pour leurs efforts en tant que partie de la solution et qui ont assuré leur part de travail.

Cela me renvoie à la légende du colibri. Un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux, terrifiés et atterrés, observaient impuissants le désastre. Le colibri était le seul qui s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : «Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu!». Et le colibri lui répondit : «Je le sais, mais je fais ma part».

Nous avons fait exactement le contraire sous prétexte d'égalité, et c'est fallacieux comme argument, parce que l'égalité doit être liée à l'éthique. L'égalité dans l'absolu n'a pas d'éthique et elle peut être souvent injuste. Et là, nous revenons sur ce qui a été dit précédemment : le handicap du manque d'imagination.

Au lieu d'aller chercher des ressources ailleurs, on va les chercher chez ceux qui n'en ont pas ou qui n'en ont que peu, et ceci est le fait des dogmes. Il n'y a rien de pire dans la gestion des affaires de l'Etat que d'avoir des

dogmes. Or, même en matière de dogmes, il y a du changement.

Avant 2011, dire que nous n'avons pas besoin de rééchelonner nos dettes est compréhensible parce que nous n'étions pas surendettés et parce que notre structure d'endettement était au deux tiers domestique et extérieure, seulement au 1 tiers.

Donc avant 2011, demander un rééchelonnement pouvait être considéré comme un défaut de paiement et par conséquent pouvait être constitutif d'un surcoût en matière de sortie à l'international. Mais cet argument ne tient plus maintenant. On parle d'un taux d'endettement de l'ordre de 90%, et je dirais même qu'il a dépassé le PIB parce qu'il y a une porosité entre l'endettement public et l'endettement privé et nous ne comptabilisons pas tout l'endettement des entreprises publiques.

Du coup, le discours du rejet du principe de reporter la dette ne tient pas la route parce qu'on ne peut plus sortir à l'international surtout avec la dégradation de Moody's de B+ à B et même avec

des perspectives stables. **On ne va pas sur le marché international avec une note qu'on dégrade régulièrement depuis 2011. Soit cette année, la 7ème dégradation.**

Les autorités ont décidé, depuis 2013, de ne plus travailler avec S&P puisqu'elle nous a sévèrement dégradés en 2013. Une décision que je trouve irresponsable sur le plan de la gestion. Il ne faut pas casser le thermomètre mais chercher l'origine de l'infection. L'agence fait seulement son boulot et on ne peut lui reprocher de mettre le curseur là où il faut.

Le seul moyen pour avoir des ressources est d'étudier avec les multilatéraux les moyens du report. Le FMI est d'ailleurs tout à fait prêt à en discuter. C'est le seul moyen de dégager un espace budgétaire additionnel pour financer un plan de relance et de transition.

Mais il n'y a pas que les dettes, il y a des lignes de financement pour des projets en plan qui s'élèvent à des milliards de dinars et qui ne sont pas exploitées...

Je vais compléter votre tableau. Il y a environ 400 millions de dinars de la Banque mondiale qui ne sont pas encore débloqués, mais aussi d'autres fonds de la Commission européenne, et c'est à cause du problème éternel de la capacité d'implémentation.

Il y a d'abord la problématique prise en charge bureaucratique de ce genre de mesures, et **des responsables qui n'assument pas la charge de leur fonction en engageant très vite le déblocage de ces fonds. Tant que nous n'aurons pas résolu cette question, rien ne se fera.**

Aide aux travailleurs de la Culture

Le ministère des Affaires culturelles annonce avoir transféré les aides financières exceptionnelles au titre du mois de mai aux divers bénéficiaires parmi les artistes et autres acteurs du secteur culturel.



Or, il n'y a plus de responsables qui décident, ils ont tous peur que, sous la foi d'un petit préposé borné, ils comparaissent pour corruption, le temps que la vérité éclate, leur réputation est faite. Alors pourquoi autant de risques, se disent-ils. Que le pays perde au change devient secondaire...

C'est la raison pour laquelle je pense que le moment est venu de lancer un vaste programme de réconciliation. Il faut que l'article 96, épée de Damoclès -promulgué dans les années 80 pour des raisons politiques parce que la tête de feu Mohamed Mzali était mise à prix-, soit abrogé. C'est une disposition incapacitante qui fait risquer la prison à tout responsable qui décide en bonne et due forme.

Il y a eu des cas où des décisions ont été prises dans le respect des procédures mais ça n'a pas empêché les personnes d'être mises en examen.

Il y a d'autres structures de surveillance et qui ne sont pas handicapantes. Dans tous les ministères, il y a des cellules de gouvernance qui existent, avec une Cour des comptes qui est un corps exceptionnel doté de hautes compétences et de véritables professionnels, qui

travaillent suivant les normes internationales. Un responsable élu ne doit pas avoir ce genre d'appréhensions.

Normalement, il a été choisi sur la base d'un programme censé réformer et revoir les choses, alors pourquoi ne le fait-il pas?

Que pensez-vous de l'exercice du gouvernement en place aujourd'hui ?

Les deux mois accordés par l'Assemblée des représentants du peuple au chef du gouvernement vont bientôt finir et nous n'avons pas vu de grandes décisions, sauf peut-être le lancement de l'identifiant unique. Et il n'y a même pas besoin de pouvoir exceptionnel ou d'une grande décision pour prendre cette mesure.

Maintenant, il faut voir l'applicabilité de cette mesure au vu des systèmes d'information, et c'est là où je vous dirais que je ne suis pas très optimiste. La raison est simple : dès qu'on promulgue une loi et on parle de décrets d'application ou de circulaires pour fixer les dispositions, tout est bloqué. Nous sommes dans un pays où une simple note émanant d'une petite commune peut annuler l'effet d'une loi. C'est dire l'importance de l'administration et de la bureaucratie. **C'est ce qui explique que, pour être efficient, il faut que textes**

**“ Il ne faut pas
casser le
thermomètre mais
chercher l'origine
de l'infection**

d'application et lois soient soumis à l'approbation du législateur en même temps pour être appliqués dès promulgation. C'est le sens même de la responsabilité.

Le gouvernement actuel ne connaît pas sa chance. Il arrive dans une crise, et contrairement à ce qu'on peut penser, la crise nous permet de réfléchir libre-

“ Il faut commencer tout de suite sans perdre de temps. Je suis surpris de nous voir encore dans l'attente.”

ment, out of the box, et prendre des décisions sans contrainte. Il peut se permettre de demander le concours des uns et des autres à condition qu'il sache où on va.

Quand il y a crise, il n'y a pas que la menace, il y a les opportunités. Je suis positif et je vois les opportunités mais à condition de planter le décor.

J'ai cité la transition, c'est le moment d'oser la transition énergétique, technologique et numérique. C'est le moment car nous en avons les moyens et les capacités. C'est le moment de faire le repositionnement de nos activités et d'y mettre le paquet.

Dans l'industrie, il y a l'intelligence artificielle, la robotique, mais il y a aussi le pharmaceutique et l'agroalimentaire.

Depuis que l'humanité existe, il y a 4 secteurs : la nourriture, les vêtements, la santé et le transport. Il est clair à ce propos que l'avenir appartient au transport écologique qu'il est temps de développer. Tout doit être conçu pour lui permettre d'évoluer, malgré les résistances que peuvent lui opposer certains lobbys. Il faut mettre le paquet sur une politique publique de transport.

Je reste fidèle à moi-même en décrétant que ce qu'il faut encourager, développer et améliorer, c'est le transport public. Et c'est pour cela que j'ai été contre la voiture populaire, un facteur d'endettement supplémentaire pour les ménages modestes et d'aggravation des facteurs polluants.

L'Etat doit-il être un Etat providence ou un Etat régulateur d'après vous ?

Je prône le retour à un Etat garant de l'égalité entre les citoyens quels qu'ils soient, capable de décider. La crise que nous vivons confirme l'importance de la présence d'un Etat, mais un Etat intelligent, stratège et bienveillant. On ne parle plus de l'Etat providence mais d'un Etat doté, si l'on peut dire, d'intelligence émotionnelle qui gère la vie de ses citoyens avec empathie et veille à préserver leurs intérêts et appliquer les lois. Un Etat qui intervient lorsqu'il faut recadrer, réguler et protéger.

La Tunisie a besoin d'un Etat qui la défende. Aujourd'hui, nous avons énormément d'opportunités dans tout ce qui touche à la relocalisation des industries. Il est clair que l'Europe cherchera de nouveaux espaces pour repositionner ses sites de production et nous sommes les mieux nantis pour cela. Et plus vite nous réagirons et anticiperons les attentes, plus nous serons aptes à répondre rapidement aux nouvelles demandes. C'est pour nous l'occasion de retrouver notre place dans la chaîne de création de valeurs et monter en gamme.

Nous avons l'intelligence et la capacité, parce que justement nous avons suffisamment développé ces atouts. Il faut commencer tout

“ L’être humain et surtout pendant la période de confinement s’est posé des questions essentielles : comment je dois vivre demain ? Qu’est-ce qui est important et qu’est-ce qui est accessoire ? Quelles sont mes priorités ?

de suite sans perdre de temps. Je suis surpris de nous voir encore dans l’attentisme. Les autres ne viendront jamais nous voir pour nous proposer des choses, c’est à nous d’aller les chercher.

Les chercher oui mais encore faut-il que l’ambiance socio économique s’y prête, or on s’attend à des mois difficiles sur le plan social. En Afrique, la crise sociale qui a suivi l’épidémie d’Ebola a tué plus de personnes que le virus lui-même. Qu’en pensez-vous?

C’est justement pour cela qu’il faut pouvoir assurer la stabilité et la paix sociale et prendre en charge tous les éléments perturbateurs. Parce que vous avez beau avoir tous les avantages du monde mais ne pas réussir dans un climat social houleux.

Nous ne pouvons pas réussir quand nos choix économiques ne sont pas inclusifs, lorsque nous n’intégrons pas toutes les composantes sociales dans une dynamique positive où chacun a foi en l’Etat, adhère à ses choix et sait qu’il peut apporter sa petite pierre à l’édifice.

Nous ne pouvons pas dessiner les politiques de demain sans l’adhésion de toutes les composantes socio économiques. Le slogan des Nations unies actuellement est de ne laisser personne

au bord de la route, «Leaving no person behind».

Au cœur de tout développement, il y a l’humain et c’est la question essentielle de l’inclusion à tous les niveaux.

Question philosophique : la Covid-19 a-t-elle sonné le glas du monde dans lequel nous vivons aujourd’hui et de tous ces modèles de développement économique qui ont fait de l’homme un accessoire et du gain l’essentiel massacrant au passage nature et environnement ?

J’ai pris le temps de regarder les crises dans l’histoire de la Terre et ce qui s’y est passé après les épidémies comme la peste ou le choléra et comment populations et gouvernants ont réagi. Il y a une constante. Ces crises produisent de nouveaux systèmes ou des révolutions. Les révolutions dans le sens prise de conscience qui amènent à des révisions des systèmes de gouvernance.

Je pense que le monde est arrivé à saturation comme vous l’avez dit, et cette exploitation effrénée des ressources naturelles et des ressources humaines a conduit à se poser la question de ce qui est fondamental. Certains ont parlé de la revanche de la nature, d’autres ont parlé de la reprise par la nature de ses droits,


mais je crois que l'être humain et surtout pendant la période de confinement s'est posé des questions essentielles : comment je dois vivre demain ? Qu'est-ce qui est important et qu'est-ce qui est accessoire ? Quelles sont mes priorités ?

Les sages se sont bien évidemment posé ces questions sans attendre la crise mais pas monsieur tout le monde lequel ne vient pas naturellement à ces questions si ce n'est une crise de cette ampleur. Il leur faut un facteur déclencheur et c'est la Covid-19 qui l'a été.

J'espère que ça ne sera pas momentanément parce que l'humanité nous a habitués à un tas de questionnements pendant les crises, mais dès que la crise est passée on oublie toutes nos promesses. C'est ce que j'appelle les résolutions de fin d'année.

Mais moi je pense que cette crise est d'une telle profondeur qu'elle a changée des choses, parce qu'elle a montré la fragilité de l'homme. C'est une espèce de justice universelle qui a mis à égalité les plus riches et les plus pauvres, les puissants et les plus faibles et a démontré que **quelle que soit la puissance de notre économie et de notre science, elles peuvent se retrouver im-**

puissantes face à un virus microscopique.

La crise a démontré la petitesse de l'humain et lui a fait comprendre qu'il ne peut pas exploiter le monde indéfiniment et qu'il y a des limites qu'il faut respecter à partir d'un certain point. Et c'est pour cette raison que j'estime qu'il faut attendre deux à trois ans pour connaître la vérité sur cette crise sanitaire. Je suis convaincu que ça ne sera pas seulement des résolutions. Il y a un monde nouveau qui est en train de se créer et nous en avons les prémices. Ce monde nouveau sera plus solidaire malgré toutes les tentatives égoïstes de protectionnisme ou d'isolation. 

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Kiosque Numérique WMC *nouvelle version*



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

[Cliquez ici](#)

ACTUALITÉS


Affaire BFT

La garantie accordée de l'Etat est de 258 MD, en 2019

La garantie accordée de l'Etat à la Banque Centrale de Tunisie (BCT), au titre des engagements de la Banque franco-tunisienne (BFT), a augmenté, durant les trois dernières années, passant de 201 millions de dinars (MD), en 2017, à 221 MD en 2018, pour s'élever à 258 MD, en 2019, selon un «rapport sur la dette

publique», que le ministère des finances vient de publier sur son site web.

Cette garantie s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 35 -2016 portant sur la réglementation du statut de la BCT.

Le même rapport souligne que «compte tenu de l'absence d'un jugement définitif sur la situation légale et financière de la BFT, par le comité de sauvetage, en charge du dossier, la garantie de l'Etat continuera à être accordée pour que la banque puisse poursuivre ses activités». 

"Le projet de l'identifiant unique est une étape importante sur la voie de la mise en place d'une administration intelligente"

Le syndicat de base du centre de recherches et d'études sociales (CRES) a indiqué mercredi que le projet de l'identifiant national unique qui inclut la totalité des citoyens est une étape importante sur la voie de la mise en place d'une administration intelligente.

Dans un communiqué publié, mercredi, le syndicat a expliqué la différence entre l'identifiant social et l'identifiant national et ce qui caractérise chacun d'eux, ajoutant que le projet de l'identifiant national, est une étape im-

portante sur la voie de la mise en place d'une administration intelligente qui requiert l'instauration d'un système national développé selon le principe de réseautage entre toutes les institutions nationales publiques, dans le cadre du système d'échange des données supervisé par le Ministère des Technologies de la Communication et de la Transformation Numérique.

L'identifiant national est confidentiel et il inclut tous les citoyens tunisiens. Il s'agit d'un numéro

fourni par le ministère des Affaires locales dans le cadre d'un système d'échange de données visant à promouvoir les services administratifs pour un passage effectif à la numérisation de l'administration tunisienne à travers des recoupements entre toutes les bases de données sectorielles nationales, au nombre de 12.

La même source a noté que la mise en place de l'administration qui se chargera de la gestion de l'identifiant social, par secteur, est du ressort du ministère des

Affaires sociales, du CRES, en l'occurrence. Il s'agit d'un projet national qui vise à établir un système de numérotation unifié qui avait inclut dans sa première étape de 2007, les affiliés sociaux dans les deux secteur public et privé, ainsi que les ayants droit. Dans un deuxième temps, il avait ciblait les familles pauvres et à faible revenu et chacun de ses membres.

L'identifiant unique se compose de dix numéros attribués de manière séquentielle lors d'un recru-

tement dans les secteurs public ou privé, lors de l'inscription dans les programmes d'assistance sociale au ministère des Affaires sociales. Il est inscrit soit sur la carte de soins «Labes» pour les affiliés du système de cotisation, soit sur la carte de «Amen» pour les bénéficiaires d'aides sociales.

En revanche, l'identifiant social, représente le numéro de référence du bénéficiaire des services de sécurité sociale appartenant au système contributif et non contributif, qui permet

d'avoir accès à tous les services fournis par le ministère des Affaires sociales dans le cadre du système de protection sociale.

Le nombre des inscrits au système d'identifiant social a atteint jusqu'à l'heure actuelle, 7,627,636, soit un taux d'achèvement de 86% de toutes les catégories concernés, en attendant de parachever l'inscription du reste des personnes concernées.



Kiosque Numérique WMC *nouvelle version*



Cliquez ici

Elyes Fakhfakh

Mise en place d'un plan de relance économique

Le gouvernement s'emploie actuellement à réajuster le budget de l'Etat de 2020 et à mettre en place un plan de relance économique, Indique, mercredi soir, le chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh.

Présentant ses vœux de l'Aid El Fitr dans une allocution télévisée sur Watania 1, Fakhfakh a précisé que le réajustement budgétaire en question sera présenté au parlement, avant fin juin prochain. Il a fait état d'une régression de sept points du taux de croissance en comparaison avec ce qui était programmé dans le budget en cours, à cause de l'impact de la crise liée à l'épidémie de la Covid-19.

Ce recul aura un effet considérable sur les équilibres financiers, a-t-il dit soulignant toutefois que son gouvernement n'empruntera pas la voie de l'endettement qui, selon lui, a atteint des niveaux alarmants. Le gouvernement comptera, plutôt, sur la mobilisation de ses propres ressources, tout en maîtrisant les dépenses.

Fakhfakh a, d'autre part, dévoilé les priorités du plan de relance économique en cours d'élaboration par son gouvernement, précisant que les priorités en question,



au nombre de sept, consistent en le règlement des problèmes en suspens qui entravent les grands projets, le retour à la normale de l'activité dans le bassin miniers et dans les champs pétrolifères, la sauvegarde des postes d'emploi, la lutte contre l'emploi précaire, la relance des secteurs économiques les plus affectés par la pandémie de la Covid-19, la préservation du tissu économique en particulier les PME, la lutte contre la corruption et contre l'impunité et enfin la consolidation de la souveraineté nationale et de la sécurité.

Pour ce qui est du plan quinquennal stratégique élaboré par son gouvernement pour la période 2021-2025, Elyes Fakhfakh s'est

engagé à la mise en œuvre de ce plan et à sa présentation dans un délai ne dépassant pas le début 2021. Notre ambition est que ce plan marque un vrai tournant dans le schéma de développement et l'avènement d'un nouveau pacte économique et social en Tunisie.

Fakhfakh a, d'autre part, indiqué que de grandes batailles attendent son gouvernement après celle de la Covid-19. « Nous les mèneront, dit-il, avec le concours des principaux acteurs et avec l'ensemble des partenaires, loin des luttes marginales, avec une sincère volonté de réforme. Ceci est à notre portée, a-t-il insisté, faisant référence aux réformes déjà réalisées, dans un court laps de temps. »

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Covid-19

Des cliniques privées au bord de la faillite

- **97% des cliniques sont en train de travailler à perte et ne sont plus en mesure de couvrir leurs charges d'exploitation,**
- **Plus de 10 millions de dinars de masse salariale mensuelle du secteur ne pourra être honorée,**
- **Des plans d'urgence et de relance proposés pour sortir de la crise sanitaire.**
- **Un secteur sinistré et 9 000 emplois menacés,**



“Tunisia Health Alliance“, un groupement d'entreprises tunisiennes intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la santé, vient de dévoiler les résultats d'[une étude réalisée sur l'impact de la crise COVID-19 sur les cliniques privées en Tunisie.](#)

Cette étude, la première d'une série portant sur l'impact social, économique et financier sur les sous-secteurs de la santé, prévient : la situation du secteur

des soins privés est alarmante si des mesures spécifiques à court, moyen et long terme ne sont pas adoptées ou prises en considération en réponse à la crise sanitaire.

L'étude a été réalisée à partir d'un questionnaire adressé aux dirigeants des différentes cliniques privées tunisiennes pour représenter un échantillon significatif. 43 des 100 établissements existants ont répondu au questionnaire, représentant près de 70% des lits du secteur et couvrant 13 gouvernorats du territoire tunisien.

Un secteur stratégique à préserver

La Tunisie compte près de 100 cliniques privées, réparties sur l'ensemble des régions, employant près de 17.000 personnes, avec une capacité de 6 000 lits (soit 20% de la capacité nationale).

Le secteur s'est développé en complément de l'offre publique et se positionne en deuxième ligne de soins en cas de crise sanitaire et saturation du secteur public.

Avec un chiffre d'affaires estimé à 870 millions de dinars en 2019, le secteur des cliniques privées intervient dans un écosystème global des services de santé qui génère à l'export plus de 2,5 milliards de dinars de recettes directes et indirectes.

La Tunisie est en effet parmi les destinations prisées du tourisme médical dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Pertes importantes du chiffre d'affaires

Durant la crise de la Covid-19, l'étude montre qu'une clinique sur deux a perdu au moins 85% de son chiffre d'affaires habituel et 3/4 des cliniques ont perdu au moins 70% de leur chiffre d'affaires. Avec des charges fixes qui représentent près de 41% du chiffre d'affaires habituel, 97% des cliniques sont en train de travailler à perte et ne sont plus en mesure de couvrir leurs charges d'exploitation.

Cette baisse du chiffre d'affaires s'explique notamment par la limitation de l'activité médicale aux actes urgents, le quasi-arrêt des consultations, la restriction de la circulation et la diminution de l'afflux des patients ainsi que

la fermeture des frontières qui a bloqué tout le flux des patients étrangers.


Avec la crise économique générale, les cliniques prévoient une baisse de 30% de la demande du marché local pour la prochaine période et une reprise graduelle de l'activité internationale seulement en début 2021, alors qu'une clinique sur deux fait au moins 40% de son chiffre d'affaires grâce aux patients étrangers.

Une menace réelle sur les emplois

Ce qui est alarmant, c'est que près de la moitié des cliniques seront en difficulté de payer les salaires du mois de mai, et seulement 2,5% des cliniques pourront honorer les salaires de leurs employés jusqu'au mois d'août. « Au niveau du secteur, plus de 10 millions de dinars de masse salariale mensuelle ne pourront être honorés et plus de 9 000 emplois sont ainsi menacés sur les 17 000 emplois hautement qualifiés que compte le secteur », souligne l'étude.

Mobilisation et appel à un plan d'urgence et de relance

« Si notre mission première est vouée à la promotion et au développement des activités de santé à l'export, il est important aujourd'hui de mesurer l'impact de cette crise sur l'ensemble des sous-secteurs de la santé et apporter des pistes de réflexion qui pourront non seulement enclencher la relance du secteur mais également améliorer les services de soins aux patients », a déclaré Ghazi Darghouth, président de Tunisia Health Alliance.

Les pistes de recommandations proposées dans l'étude traitent à la fois d'un plan d'urgence qui permettra d'alléger la charge financière des cliniques, d'un plan de relance en vue du déconfinement et d'une meilleure prise en charge des patients, mais également d'un plan de développement qui permettra d'assurer un meilleur dialogue entre les structures publiques et privées. 

Nouvelles mesures en faveur du secteur du transport

Face aux impacts de la pandémie de la Covid-19, le ministère du Transport annonce, dans un communiqué publié lundi 18 mai 2020, de nouvelles mesures en faveur des secteurs du transport public non régulier des personnes, de location de voitures et des auto-écoles.

Ainsi, il a été décidé d'appeler toutes les banques, les institutions financières et les sociétés de leasing à appliquer les dispositions de l'article 2 de la circulaire du gouverneur de la BCT n°6 du 19 mars 2020 permettant le report des échéances de crédits accordés, tout en maintenant le même taux de TVA pour une période de 6 mois.


Outre la décision relative à l'octroi de crédits d'un montant maximum de 3 000 dinars alloués au paiement des frais d'assurance automobile, le ministère a décidé de créer une ligne de financement de 5 millions de dinars auprès de la Banque tunisienne de solidarité (BTS Bank).

L'objectif est de permettre aux personnes physiques exerçant dans les secteurs précités de bénéficier de crédits d'un montant

maximum de 1 000 dinars avec des conditions avantageuses et un taux d'intérêt fixe de 5%. Le remboursement de ce prêt -qui sera accordé par les associations de la microfinance- se fera sur deux ans avec une période de grâce de deux mois.

Il est question, aussi, de poursuivre l'opération d'octroi de la prime de 200 dinars au profit des propriétaires de véhicules de transport public non régulier. Jusque-là, 7 920 propriétaires ont bénéficié de cette prime.

En ce qui concerne les chauffeurs détenteurs d'une carte professionnelle et souhaitant bénéficier de cette prime, ils sont appelés à déposer une demande sur la plateforme batinda.gov.tn.

Par ailleurs, les compagnies d'assurance devront permettre aux professionnels des secteurs cités plus haut de payer leurs assurances par facilité sur une période de six mois, et ce, en raison du confinement qui a entraîné une réduction de 50% du nombre de passagers. 

Help Entreprise

Le ministère des Affaires sociales annonce, sur sa page Facebook, avoir accordé son accord préliminaire aux demandes de 7.756 entreprises employant un total de 318.219 travailleurs pour bénéficier des aides sociales exceptionnelles accordées par l'Etat aux entreprises touchées par la crise du coronavirus dans le cadre de sa stratégie nationale de lutte contre cette pandémie.



Affaire BFT

Audition à huis clos de Ghazi Chaouachi à l'ARP




La Commission parlementaire de la réforme administrative, de la bonne gouvernance, de lutte contre la corruption et de contrôle des fonds publics a voté, lundi 18 mai 2020, en faveur de la décision de tenir à huis clos la séance d'audition du ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières, Ghazi Chaouachi, concernant l'affaire de la Banque franco-tunisienne (BFT).

Selon le service de communication de l'ARP, «la demande avancée pour que cette séance soit confidentielle vise à ne pas dévoiler la stratégie de défense adoptée par la Tunisie dans cette affaire».

Le ministre a indiqué au début de cette séance que «l'opinion publique a le droit d'être informée à propos de ce dossier, mais l'intérêt national exige que cette séance soit confidentielle pour le moment».

L'organisation I WATCH avait, antérieurement, plaidé pour que cette séance soit confidentielle étant donné la sensibilité des informations relatives à cette affaire.

Elle avait également alerté quant à la gravité de l'affaire de la BFT sur la sécurité et l'économie nationales, vu l'importance des indemnités requises par la partie adverse.

Elle a, par ailleurs, demandé à être auditionnée par la commission spécialisée pour présenter les informations dont elle dispose et ses propositions concernant cette affaire, soulignant l'importance de rationaliser les déclarations à propos de ce dossier et de l'éloigner des tractations politiques. 



► **Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...**



Fermeture définitive de la câblerie "PEC" et 800 employés en chômage

La câblerie PEC à Bir Mcherga (gouvernorat de Zaghouan) a été fermée définitivement depuis le début du mois de mai 2020, après l'arrêt de ses activités le 27 mars dernier dans le cadre de l'application des mesures de confinement total pour lutter contre la propagation de la Covid-19 en Tunisie.

Suite à cette décision de fermeture, 800 employés ont été mis en chômage forcé.

Lors d'une séance de conciliation organisée dernièrement au siège du gouvernorat, le patron de l'entreprise a maintenu sa décision de fermeture définitive, souligne le secrétaire général de l'Union régionale du travail à Zaghouan, Hamadi Nahali, interrogé par l'agence TAP lundi 18 mai.

Face à la situation sociale difficile des ouvriers, le syndicat est intervenu pour faire bénéficier le personnel de l'entreprise de la prime de 200 dinars attribuée par l'Etat pour faire face au répercussion de l'épidémie de la Covid-19, affirme le responsable syndicale, ajoutant que des aides supplémentaires ont été distribuées en collaboration avec les associations et les structures sociales.

A ce sujet, le gouverneur de Zaghouan, Salah Mtiraoui souligne que des tentatives ont été effectuées pour dissuader la direction de l'entreprise de sa décision, estimant que l'employeur veut obtenir des avantages fiscaux en contrepartie de la poursuite de l'activité de l'usine.

« La présidence du gouvernement et le ministère des Affaires sociales ont été informés du dossier et de ses répercussions sociales », affirme le gouverneur. Taieb Zarga, représentant des ouvriers qui était présent avec une centaine d'employés devant le siège du gouvernorat pour rencontrer le gouverneur a indiqué dans une déclaration à l'agence TAP, que la décision de fermeture de l'usine a été brutale et a mis tous les employés dans des situations précaires.

Le représentant mentionne que les employés n'ont pas reçu leur salaire depuis 3 mois consécutifs, signalant à ce propos qu'ils sont déterminés à poursuivre leur mouvement de protestation jusqu'à l'obtention de leur droit.



Banque Centrale de Tunisie


Les deux premiers établissements de paiement dévoilés

Publiée en décembre 2018, la circulaire 2018-16 avait défini les conditions de création et de fonctionnement des établissements de paiements en Tunisie (Lire notre article: [Une circulaire de la BCT définit les conditions d'exercice de l'activité des établissements de paiement](#)), février dernier le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Marouane El Abbassi a annoncé que «[Deux ou trois établissements de paiement entreront en activité](#), dans les prochains jours, dans ce domaine après avoir obtenu l'autorisation de la Banque centrale (BCT), a annoncé, mardi 18 février, son gouverneur, Marouane Abassi.

Ces établissements de paiement font partie de plusieurs sociétés ont déposé des demandes dans ce sens auprès de la BCT. Ils permettront aux personnes qui étaient exclues du système bancaire d'accéder aux services

financiers, a-t-il expliqué, dans une déclaration en marge d'une conférence «sur l'inclusion financière : enjeux et défis de la transformation numérique».

Ces établissements constitueront un outil stratégique dans l'absorption de l'argent cash de l'informel et l'encouragement des acteurs de ce secteur à s'intégrer dans les circuits de l'économie formelle. Ils offriront leurs services quasiment sans frais financiers et entretiendront des relations avec le secteur bancaire, selon Abassi».

Selon nos informations les deux premiers établissements agréés par la Banque Centrale sont : Meninx Holding (Groupe Tamarziste) et Tayara (eCommerce). 

[Document : Circulaire 2018-16](#)

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Entreprises publiques

Il n'y a que les banques qui enregistrent des résultats positifs

Le produit net bancaire des trois banques publiques (Banque Nationale Agricole, la Société Tunisienne des Banques et le BH Group) a enregistré, durant la période 2016/2018, une évolution de 57%, soit 538 millions de dinars, révèle un rapport sur les entreprises publiques, qui vient d'être publié par le ministère des Finances.

Cette évolution a entraîné une hausse de 43,8% du résultat net, soit l'équivalent de 119,3 millions de dinars, indique ce rapport consacré à la situation financière des établissements publics.

S'agissant des Caisses sociales, les résultats d'exploitation technique de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (CNRPS) ont atteint 6,887 milliards de dinars en 2018, alors que les charges d'exploitation se sont élevées à 8,186 milliards de dinars.

Ces états ont entraîné un déficit d'exploitation de l'ordre de 1,299 milliard de dinars, dont 74% provenant de la CNRPS. C'est ce qui

a poussé l'Etat à mobiliser 200 millions de dinars de son budget afin de faire face au déficit.

D'après le rapport, le déficit structurel de la CNSS et de la CNRPS a entraîné une hausse de leurs dettes auprès de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), estimées à 4 691 milliards de dinars jusqu'à fin 2018. Pour ce qui est du reste des établissements publics, ils ont enregistré des résultats d'exploitation de l'ordre de 21 173 milliards de dinars en 2016. Etant limités, ces résultats ne peuvent pas couvrir les charges d'exploitation estimées à 20 930 milliards de dinars.

Cette situation difficile à laquelle sont confrontés les établissements publics est due à la baisse des bénéfices nets de certaines de ces institutions qui ont atteint 170,5 millions de dinars.

Ces bénéfices ne sont pas en mesure de couvrir les pertes nettes enregistrées par d'autres établissements et qui s'élèvent à 1,326 milliard de dinars. Selon le rapport, plusieurs raisons sont à

l'origine de cette situation, dont la paralysie des activités de production (grèves et sit-in), observée dans certains établissements à l'instar de la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG).

Ainsi, la moyenne annuelle de l'arrêt total dans les centres de production a atteint 85 jours durant la période 2016/2018.

Le ministère des Finances évoque d'autres problématiques liées notamment à la suspension de la ligne 15 en raison des inondations enregistrées dans le bassin minier en 2017 et le retard pris dans les investissements de la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT). Cela a entraîné une réduction de 39% de la capacité de production du Groupe Chimique Tunisien.

Explosion de la masse salariale et des subventions

La situation financière difficile des établissements publics est également due au volume des salaires qui a atteint 2,939 milliards de dinars en 2016, soit une hausse de 40% par rapport à 2011. A

titre d'exemple, les masses salariales de la Société tunisienne d'électricité et du gaz (STEG) et du Groupe Chimique Tunisien ont enregistré, en 2016, respectivement une hausse record de 48% et de 43,3% par rapport à 2011.

Cette situation résulte encore de l'adoption, pour la plupart des établissements, d'une politique de tarification inadaptée au coût de production, outre la montée des charges financières en raison de la dépréciation du dinar par rapport au dollar et à l'euro, à l'instar de ce qui s'est passé à la STEG qui a accusé des pertes de change et des intérêts bancaires d'une valeur de 1,500 milliard de dinars, et à l'Office des céréales dont les charges sont montées en flèche, passant de 68,3 millions de dinars en 2016 à 86 millions de dinars en 2017 et 100 millions de dinars en 2018.

La tendance à la hausse des prix du pétrole brut, des produits pétroliers, du gaz naturel et des matières premières a aussi influencé les équilibres financiers des entreprises bénéficiant de la subvention de l'Etat. Cela a induit une augmentation continue de la subvention de l'Etat (primes d'exploitation et d'investissement) aux établissements publics.

Le total des transferts selon les états financiers de ces établissements, est passé de 2,103 milliards de dinars en 2016 à 3,694 milliards de dinars en 2017 et à 5,139 milliards de dinars en 2018, soit une hausse de 144% entre 2016 et 2018.

A titre d'exemple, la subvention directe de l'Etat accordée à l'Office des céréales au titre de la subvention de la filière des céréales a atteint, en 2018, une valeur de 1,3 milliard de dinars. Celle accordée à la STIR au titre de la subvention des hydrocarbures a atteint, la même année, 1,5 milliards de dinars. La subvention accordée à la STEG au titre de la subvention de la production de l'électricité a été de l'ordre de 1,2 milliards de dinars.


A cela s'ajoutent les avances du Trésor, les crédits sur le trésor et les garanties de l'Etat. A titre d'exemple, les garanties de l'Etat sur les crédits bancaires octroyés aux établissements publics ont atteint 2,593 milliards de dinars en 2018.

Seules les deux sociétés opérant dans le secteur du tabac font l'exception étant donné que l'augmentation de leur capacité de production et du volume des ventes durant la période 2016-2018 par rapport à la période 2011-2015 a généré des recettes à l'Etat au titre de la fiscalité sur le tabac de l'ordre de 4,924 mil-

liards de dinars, durant la période 2016-2018, en contrepartie d'un soutien financier de l'Etat de l'ordre de 500 millions de dinars qui ont été octroyés à ces deux entreprises sous forme d'avances et de crédits sur le trésor public dans l'objectif de compenser leur manque de liquidité dû aux marges négatives de vente des cigarettes étrangères.

Les recettes des participations publiques

En contrepartie, les recettes de l'Etat provenant de ces établissements ont atteint 5,263 MDT en 2018, ce qui représente 1,5% du total des transferts des entreprises publiques. Ceci a montré un déséquilibre entre les flux financiers (recettes et paiements) entre l'Etat et les entreprises publiques, ce qui a engendré une exploitation excessive et sans précédent des ressources de l'Etat.

Cette situation montre une difficulté à maîtriser ce déséquilibre, eu égard à l'approche économique et sociale de l'Etat, d'autant plus que l'Etat subventionne certains produits et détermine les prix de certains produits et services, notamment dans les secteurs du transport, des médicaments, de l'énergie et de certains produits de consommation. 



Démarrage de production de 31,3 GW d'électricité à partir de l'énergie solaire

Les travaux de deux champs de production de l'électricité à partir de l'énergie solaire Tataouine (sud de la Tunisie) d'une capacité de production d'environ 31,1 Gigawatt (GW) pour chacun ont été achevés.

Le champ le plus productif sera relié au réseau de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG), sachant que la société italienne Eni a développé ces deux projets, selon le Ministère de l'Energie, des mines et de la transition énergétique.

Le premier projet, situé à la pé-

riphérie de Tataouine, concerne l'installation de 30 240 capteurs solaires sur une superficie de 20 hectares, ces panneaux se distinguant par leur rotation en direction du soleil.

Ce projet devrait produire 10 mégawatts d'électricité par jour et 22,5 GW par an, et sa production d'électricité sera transférée au réseau de la STEG.

Le deuxième projet, réalisé en coopération avec l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) pour alimenter le champ

«Adam» d'extraction de pétrole dans une zone reculée non couverte par le réseau d'électricité dans le gouvernorat de Tataouine est composé de 16704 panneaux solaires fixes sur une superficie d'environ 10 hectares afin de produire 5 mégawatts d'électricité par jour et 8,6 GW par an.


Ce projet est basé sur une technologie qui combine l'énergie solaire et le stockage de l'excédent de la production dans des batteries.

Eni a réitéré sa volonté d'investir dans les énergies alternatives et renouvelables en Tunisie, notamment dans le projet de raccordement du réseau d'électricité tunisien à celui de Sicile vers l'Europe, soit l'une des conditions les plus importantes pour l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau, outre le renforcement du raccordement avec les réseaux algérien et libyen.

La Tunisie a adopté dès 2014 une politique de transition énergétique visant une réduction de 30% de sa consommation d'énergie primaire par rapport au scénario tendanciel, à l'horizon 2030 et l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité de 30% au même horizon.

Pour atteindre ces objectifs, la Tunisie a adopté un certain nombre

de mesures dont la création du Fonds de transition énergétique en 2014 et la promulgation de la loi relative à la production d'électricité à partir des énergies renouvelables en 2015.

Depuis 2016, un programme a été arrêté « programme 2017-2020 », visant à installer une capacité additionnelle de 1000 MW renouvelables. 

Mohamed Ali Toumi

La Tunisie est prête à accueillir des touristes britanniques

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Ali Toumi a fait savoir, lors de sa rencontre mardi avec l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Tunis Louise de Sousa que le ministère a élaboré un protocole sanitaire propre au secteur touristique pour rassurer le monde que la Tunisie est prête à accueillir progressivement des touristes, dans le cadre d'une prévention complète et en fonction de la situation sanitaire de chaque pays.

Le ministre a exprimé, lors de cette rencontre, son souhait de développer la coopération avec la partie britannique, notamment dans le domaine du tourisme. Pour sa part, l'ambassadeur de

la Grande -Bretagne, à Tunis, a souligné que la Tunisie est entrain de réussir à faire face à la pandémie du covid-19 , ce qui rassure le monde, notamment la Grande-Bretagne, que la situation sanitaire en Tunisie est stable et que la programmation du retour des touristes britanniques est possible, surtout avec la présence d'un protocole de santé qui assurera la sécurité tant des touristes que des Tunisiens.

Elle a mis l'accent sur la spécificité du touriste britannique qui cherche des destinations sécurisées et d'autres formes de tourisme non traditionnelles, tels que le tourisme culturel et celui en rapport avec l'histoire.



La diplomate a exprimé sa gratitude pour les efforts consentis par la Tunisie afin de faciliter le rapatriement des Britanniques qui se trouvent en Tunisie dans les meilleures conditions, ce qui a satisfait ces derniers, lesquels ont fait part de leur désir de retourner en Tunisie dès l'amélioration des conditions de santé et l'ouverture des aéroports et des frontières.





Intelligence artificielle

La Tunisie dévoile ses performances au moment opportun

La pandémie du coronavirus, bien que dévastatrice, a bien permis de braquer les projecteurs sur l'utilité des nouvelles technologies en ces temps de crise.

En Tunisie, la crise sanitaire a permis de repérer un autre domaine, dans lequel des jeunes tunisiens seront appelés à exceller, celui de l'Intelligence Artificielle (IA).

Souvent abrégée avec le sigle IA, l'intelligence artificielle n'est plus une simple vision futuriste dans le pays, mais une performance

déployée et bien mise en œuvre, depuis le début de l'épidémie pour lutter contre la propagation du virus et aider au bon respect des mesures de confinement général décrété par les autorités tunisiennes depuis le 20 mars 2020.

Des robots intelligents à la rescousse !

Parmi les initiatives relatives à ce domaine et qui ont attiré bien l'attention de la presse nationale qu'internationale, l'on ne peut

s'empêcher de relater l'expérience de la startup tunisienne « Enova Robotics ».

La jeune startup, 100% tunisienne fondée depuis 2015 à Sousse, a déjà offert plusieurs robots intelligents pour aider à la lutte contre la crise sanitaire : le premier robot a été mis à disposition du ministère de l'intérieur.

C'est un robot de patrouille bourré de technologies avancées piloté à distance par les forces de la police afin de s'assurer du bon

respect du confinement par les habitants. Une approche inédite en Afrique qui a été fortement relayée par la presse internationale !

Le deuxième robot a été déployé à l'hôpital Abderrahmane Mami à l'Ariana, pour prendre en charge l'admission des patients suspectés d'infection du virus COVID-19, et ce, afin de limiter les contacts entre soignants et malades et éviter la contamination parmi le personnel médical. Une première dans le pays.

Le robot a été offert à l'hôpital par la société Draexlmaier Tunisie, spécialisée dans la production des composantes automobiles, qui l'a auparavant acquis auprès de la jeune startup Enova Robotics.

Des cas d'usage multiples de l'IA

Au-delà de ces projets, d'autres initiatives sont en cours de déploiement pour aider le gouvernement à faire face à la crise sanitaire. Parmi ces projets figurent: une plateforme développée par les enseignants de l'INSAT faisant usage de l'intelligence artificielle pour aider à diagnostiquer instantanément le nouveau coronavirus à partir de radiographies des poumons, ce qui pourrait accélérer le dépistage de la maladie Covid-19 en Tunisie.

Il s'agit également d'un algorithme de prédiction de l'évolution de l'épidémie en se basant sur les données recueillies par l'Observatoire National des Maladies nouvelles et émergentes (ONME) du ministère de la santé.

Trois autres initiatives ont été également mis au point : Une application mobile de suivi des personnes en confinement à l'image de celles utilisées en Corée de Sud, un algorithme de reconnaissance faciale du port du masque qui permettra d'évaluer le degré de respect des mesures de déconfinement mises en place et l'obligation du port du masque dans les lieux publics, en plus des drones de surveillance équipés de caméra infra-rouge permettant de vérifier à distance la température corporelle relativement élevée des citoyens se trouvant dans son périmètre.

Ces drones sont également équipés de hauts parleurs permettant de passer des messages de sensibilisation pour prévenir contre les dangers que constitue cette épidémie.

« L'ensemble de ces projets, qui émergent un peu partout, sont le résultat d'un élan national de solidarité sans précédent qui a réuni l'ensemble des forces vives du pays pour faire face à la crise : les entreprises du secteur privé et public, la société civile, ainsi

que les universités», estime le Directeur général de l'Innovation et du Développement Technologique, Kais Mejri.

Le thème de l'IA au cœur de la stratégie industrielle 4.0

Au-delà des projets d'Intelligence artificielle développés dans le cadre de la crise sanitaire, il y a lieu de souligner que le ministère de l'Industrie et des PME, mène, à travers sa Direction générale de l'innovation et du développement technologique, depuis plus qu'un an, une politique très active pour promouvoir l'intelligence artificielle, et ce dans le cadre de sa stratégie d'industrie 4.0. 

Phosphates

Les résultats de la CPG en chute libre

Le résultat d'exploitation et le résultat net de la Compagnie des Phosphates de Gafsa sont en chute libre ces dernières années, avec un déficit de plus ou moins 100 MD, en 2017.


Les charges du personnel de la compagnie est, pourtant, en hausse continue, dépassant les 250 millions de dinars (MD), à fin 2019.

Selon des données, publiées mercredi, par le ministère de l'Energie, des mines et de la

transition énergétique, le résultat de la CPG est passé de 400 MD en 2012, à près de 50 MD en 2014, et depuis 2015, la société est dans une situation déficitaire (plus de -120 MD en 2017).

Cette situation rend encore plus difficile l'état de la CPG qui devrait traiter avec un coût de production plus élevé que le prix de vente de phosphate.

En 2019, le coût de production par tonne avoisine les 250 MD, alors que le prix est de l'ordre de 190 MD.

Le rapport des entreprises publiques, publié récemment par le ministère des Finances, fait état d'un endettement de la CPG de l'ordre de 105 D, à fin 2017, en hausse de 18%, par rapport à 2016. 





Une ligne de crédit de 500 MD destinée aux hôteliers

Une ligne de crédit de 500 millions de dinars a été mise en place pour permettre aux établissements hôteliers touchés par la pandémie du covid-19 de payer les salaires de leurs employés, a annoncé le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Mohamed Ali Toumi lors d'une conférence de presse, tenue mercredi, à Tunis.

Cette ligne de crédit destinée aux hôteliers, fait partie d'un ensemble de mesures opérationnelles prises pour renforcer le secteur du tourisme et de l'artisanat qui a subi des dommages suite aux impacts de la crise de la maladie du corona.

Ainsi, les entreprises qui vont bénéficier de ces crédits sont celles, dont le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 25% au mois de mars 2020 par rapport à 2019, et un recul de 40% au mois d'avril 2020. En plus, cette mesure concerne uniquement les établissements hôteliers classés de 1 à 3 étoiles. Pour les hôtels 4 étoiles, le ministère va examiner leur situations cas par cas, excepté les hôtels 5 étoiles.

Cette ligne de crédit sera accordée moyennant un taux d'intérêt bonifié de 2%, sur une période de remboursement de 7 ans, et deux ans de période de grâce. En outre, cette ligne de crédit de 500

MD est ouverte jusqu'au mois de mars 2021 et aucune saisie ne sera faite.

Le ministre du Tourisme a précisé qu'une commission composée de représentants du ministère des Finances, de la BCT et de la Société tunisienne de garantie (SOTUGAR) va assurer le suivi de cette ligne de crédit.


Il a rappelé la contribution des hôteliers pour faire face au coronavirus, d'autant plus que 71 unités touristiques ont ouvert leurs portes gratuitement durant la période de confinement et 11 mille chambres ont été mises à la disposition, en plus de la fourni-

ture des moyens de transport et des repas aux agents de sécurité ainsi qu'aux cadres médicaux et paramédicaux

Une ligne de financement de 300 MD destinée aux sociétés opérant dans le secteur touristique

Toumi a annoncé la création d'une ligne de financement de 300 MD pour soutenir les sociétés opérant dans le secteur touristique. Il s'agit de consacrer 50 MD au profit des agences de voyages et 10 MD à la disposition du secteur de l'artisanat pour fournir la liquidité aux artisans en leur permettant de payer les salaires au cours de la période mars 2020- mars 2021.

Le ministre a ajouté qu'une équipe de haut niveau regroupant des représentants de la Présidence du Gouvernement, de la BCT et du Tourisme a été créée pour examiner le problème de l'endettement du secteur, déterminer les différents scénarios futurs et mettre en place de nouveaux mécanismes pour introduire les révisions structurelles.


Le ministre a souligné que la reprise du secteur touristique est liée à la levée progressive du confinement, dans ses trois étapes annoncées auparavant par la Présidence du Gouvernement, considérant que le rôle principal de l'Etat est de protéger ce secteur vital qui fournit près de 400 mille emplois directs et indirects, et pourvoyeur de devises, avec plus de 5 milliards de dinars de recettes l'année écoulée. 

L'APTBEF lance une enquête auprès des entreprises impactées par la Covid-19



L'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF) a annoncé, jeudi 21 mai, le lancement, en collaboration avec la Banque centrale de Tunisie (BCT), d'une enquête auprès des entreprises affectées par la Covid-19.

L'objectif de cette enquête consiste à proposer des produits et des services adéquats, afin de répondre aux besoins de financement des entreprises affectées par la crise.

L'APTBEF met à la disposition de sa clientèle un formulaire à remplir disponible sur les sites web et les pages des réseaux sociaux des banques et des établissements financiers. 

Ali Kanzari

"Les entreprises opérant dans le domaine des énergies renouvelables, fortement impactées par le confinement sanitaire"

Les entreprises opérant dans le domaine des énergies renouvelables, ont été fortement impactées par le confinement sanitaire observé dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 en Tunisie, a indiqué, jeudi, le président de la Chambre syndicale du Photovoltaïque (CSPV), Ali Kanzari, lors d'un «webinaire» sur « Les répercussions du COVID-19 sur l'avancement de la stratégie de développement des énergies renouvelables en Tunisie », organisé par la Chambre Tuniso-Allemande de l'Industrie et du Commerce.

A l'échelle internationale, « le confinement suite au Covid-19 a fortement perturbé le développement des énergies renouvelables. Toute l'industrie photovoltaïque et éolienne dans le monde a été mise à l'arrêt. Les transports maritimes, aériens et terrestres sont ralentis, ce qui a eu pour conséquence la suspension de la chaîne d'approvisionnement et l'arrêt des projets «EnR».

Les projets en service ne nécessitant pas une présence humaine (parcs éoliens et photovoltaïques) ont continué à produire. L'impact économique et social sur les entreprises et l'emploi est énorme », a-t-il précisé.

Au plan national, « les projets déjà en service, notamment ceux de la STEG (les parcs éoliens, PV Tozeur, les centrales hydroélectriques...) ont continué à produire ». Toutefois, «pour les grands projets IPP (projets de production d'énergie indépendante), les mesures de confinement ont perturbé les autorisations administratives, retardé l'étude d'impact environnemental de la saison du printemps, ce qui engendrera un retard d'une année pour les projets en question ».

Par ailleurs, « les autorisations du ministère de la défense nationale pour l'éolien ont été bloquées et donc il n'y a pas de projet éolien en construction. Les chantiers en construction sont pour la plupart, à l'arrêt, les raccordements au



réseau, repoussés, et les activités des fabricants, fournisseurs et sous-traitants, suspendues ou réduites ».


S'agissant des PME et des installateurs PV et solaire thermique, Kanzari a souligné que « les opérateurs intervenant dans le cadre des programmes PROSOL-ELEC et bâtiments solaires, sont fortement impactés par le confinement. Ces opérateurs font face à des problèmes au niveau de la prospection commerciale et de l'approvisionnement. Les chantiers de construction sont pour la plupart, à l'arrêt, les raccordements au réseau, repoussés ».

Et d'ajouter « ces opérateurs ont aussi, été confrontés à des retards au niveau du traitement des dossiers d'installations photovoltaïques, raccordées au réseau pour les clients résidentiels et le secteur commercial. Ils subissent également, des retards au niveau des délais de paiement des subventions allouées pour les installations photovoltaïques en raison principalement, de la non disponibilité des moyens humains de l'administration et des fonds autorisés au niveau de l'ANME, ce qui a affecté considérablement, la trésorerie des entreprises, les mettant, pour la majorité, dans l'impossibilité de respecter leurs engagements envers leurs employés, banques, fournisseurs, administration fiscale et CNSS ».

Face à cette situation, Kanzari a fait savoir que « la Chambre a mené des contacts avec le ministère de l'énergie, le PDG de la STEG et le DG de l'ANME. Ces contacts ont abouti au déblocage partiel des subventions ANME et des crédits STEG.

La CSPV a par ailleurs, alerté l'UTICA et les ministères de l'énergie et des Finances quant à la lenteur des procédures et la complexité des conditions d'octroi des crédits, dans le cadre des lignes de crédits allouées à ce secteur.

Kanzari a ainsi appelé les autorités à soutenir ce secteur et à prévoir les mesures à même d'assurer sa résilience et sa relance. Moins

pessimiste, le DG de l'électricité et des énergies renouvelables au ministère de l'Énergie, des mines et de la Transition énergétique, Belhassen Chiboub, a affirmé que la crise liée au COVID-19 a légèrement freiné les projets des énergies renouvelables en construction, mais qu'elle n'a pas engendré des annulations de projets ni un arrêt de la stratégie nationale visant à intégrer les énergies renouvelables dans la production d'électricité à hauteur de 30%, voire plus, à l'horizon 2030. 

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions** Visiteurs Uniques | + de **12 Millions** Visites | + de **23 Millions** Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)



VOTRE MAGAZINE
W M C
HORS SÉRIE
EST MAINTENANT
DISPONIBLE SUR



POUR 330MIL/JOUR
SEULEMENT



APPLICATION DISPONIBLE SUR



COMPOSEZ LE

***225#**

BOURSE

Bourse de Tunis


Pas de distribution de dividende pour Magasin Général



Le conseil d'administration de la Société Magasin Général (SMG) s'est réuni le 30 avril 2020 pour arrêter les états financiers individuels et consolidés du groupe.

Il en ressort qu'au 31/12/2019 le résultat de la société s'élève à 10 700 688 DT (y compris des dividendes reçus pour 4 077 450 DT) contre 21 198 656 DT au 31/12/2018 (compte tenu de dividendes reçus pour 5 996 880

DT), et que s'agissant du groupe, le résultat montre un déficit de 13 265 343 DT contre un bénéfice de 3 054 207 DT au 31.12.2018.

A ce titre, le conseil d'administration a décidé de convoquer la prochaine Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 4 juin 2020 et que le résultat de l'exercice 2019 sera incorporé en totalité en résultats reportés. 

Sotetel

Revenu net en baisse de 46,5% (31 Mars 2020)



Les indicateurs d'activité de la société SOTETEL du 1er trimestre 2020 font ressortir les faits marquants suivants :

1. Revenus :

Des produits d'exploitation de 6344 kDT, en baisse de 46,5% par rapport au 1er trimestre 2019 expliquée par un ralentissement de l'activité locale et à l'export pour plusieurs raisons :

- Difficultés d'approvisionnement, notamment pour la fourniture importée destinée aux projets (câbles en fibre optiques et accessoires de raccordement) ;
- Ralentissement du rythme des commandes et le report de certaines opérations par nos clients ;

- Projets entamés et non clôturés à cause du confinement au mois de Mars ;
- Quasi-arrêt des activités de nos partenaires et fournisseurs ;
- Contraintes de déplacement des équipes de production entre les régions ;

Un chiffre d'affaires à l'export de 358 kDT, en baisse de 45,7% par rapport au 1er trimestre 2019 impacté par un ralentissement de l'activité de notre succursale à MALTE pour des raisons liées à la pandémie du Coronavirus.


2. Charges d'exploitation :

Des charges d'exploitation de 7833 kDT, en baisse de 32,1% par rapport au 1er trimestre 2019:


- Des achats consommés de 3189 kDT, en baisse de 55,7% par rapport au 1er trimestre 2019, améliorant ainsi le ratio de marge brute qui passe de 39,3% en 2019 à 49,7% en 2020 ;
- Des charges de personnel de 3667 kDT, en hausse de 11% par rapport à 2019, expliquée par :
 - L'application des accords d'augmentation des salaires entre la Centrale syndicale et le Gouvernement ;
 - La charge de personnel qui de-

meure fixe avec une faible marge de manœuvre pour sa réduction malgré la baisse de plan de charge en période de crise ;

- Les autres charges d'exploitation de 976 kDT, en baisse 5,2% par rapport 2019 ;

- Un EBITDA négatif de -1488 kDT en régression par rapport au 1er trimestre 2019, expliquée essentiellement par la forte baisse des revenus. 

Consommation produits pétroliers -52%

La demande de produits pétroliers a diminué au cours du mois d'avril 2020, de 52% par rapport à la même période de 2019, alors qu'elle était en hausse courant les deux premiers mois de 2020, et ce, en raison de la décision du confinement général, qui avait pour conséquence la suspension de l'activité économique ainsi que la limitation des déplacements des citoyens. 

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

CULTURE



Les musées à l'heure du confinement

L'Unesco et l'ICOM "préoccupés"

En cette journée du 18 mai où le monde célèbre la Journée internationale des musées (JIM), ces lieux chargés d'histoire n'ont jamais été aussi déserts tentant d'établir un nouveau mode de pratiques muséales qui coïncident avec les exigences du confinement sanitaire.

Proclamée depuis 1977 par le Conseil international des musées (ICOM), la Journée internationale des musées (JIM) 2020 est placée sous le thème « Musées pour l'égalité : diversité et inclusion ». Selon le message de Suay Aksoy, présidente de l'ICOM, « cette année, la célébration se déroule dans les circonstances

les plus exceptionnelles depuis sa création. Le moment semble étrange pour faire la fête, car des milliers de musées restent fermés et l'incertitude de ce qui va se passer dans les prochains mois nous dépasse... ».

Un communiqué publié lundi 18 mai 2020, sur le site de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), présente le résumé de deux enquêtes de l'UNESCO et de l'ICOM - dont les résultats complets seront prochainement publiés.

Il évoque des enquêtes conduites auprès des Etats membres et des professionnels des musées, qui visaient à dresser le bilan de l'impact de la Covid-19 sur les musées et les institutions muséales, mais aussi de savoir comment le secteur s'était adapté et quelles seraient les voies de soutien aux établissements à l'issue de la pandémie.

Ces enquêtes «confirment que les musées ont été particulièrement affectés par la pandémie de la Covid-19, près de 90% d'entre eux, soit plus de 85 000 établissements, ayant fermé leurs portes pour des durées variables durant la crise».

Les disparités muséales dans le monde...

L'UNESCO et l'ICOM indiquent être «préoccupés par la situation des musées dans le monde», citant le cas de l'Afrique et les petits Etats insulaires en développement, où seul 5% des musées ont été en mesure de proposer de contenus en ligne pour leur public.



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les statistiques de l'UNESCO font état de quelques 95 000 musées dans le monde, soit une augmentation de près de 60% depuis 2012. L'organisation explique une augmentation qui démontre la place importante que le secteur a prise dans les politiques culturelles nationales au cours de la décennie.

L'étude menée par l'UNESCO révèle «de grandes disparités, l'Afrique et les petits Etats insulaires en développement représentant seulement 1,5% du nombre total des musées dans le monde». Selon l'ICOM, «près de 13% des musées pourraient ne jamais rouvrir leurs portes».

L'enquête menée par l'ICOM met en lumière le fait que les musées qui ont été privés de leur public doivent et devront faire face à une diminution de leurs revenus. Les professions liées aux musées, à leur fonctionnement ainsi



qu'à leur rayonnement pourraient également être sérieusement affectées.

Soutien de l'UNESCO aux musées

Les deux institutions promettent de «poursuivre leur collaboration afin de soutenir les musées dans le monde, avec l'aide des Etats membres et des réseaux de professionnels des musées». A cet effet, l'organisation onusienne rappelle les objectifs du mouvement, «ResiliArt» et le cycle de débats consacré aux musées. Ce mouvement «vise à soutenir les artistes pendant et après la crise de la Covid-19 et d'en analyser les enjeux, grâce à des échanges de haut niveau entre professionnels internationaux du monde de la culture».

«Les musées jouent un rôle fondamental pour la résilience des sociétés. Nous devons les aider à faire face à cette crise et à garder le contact avec leur public»,


a déclaré la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay. Elle rappelle que «la moitié de l'humanité n'a pas accès aux technologies numériques», ce qui commande à l'UNESCO «d'œuvrer plus encore pour réduire les inégalités et favoriser l'accès à la culture pour toutes les populations, notamment les plus vulnérables et celles qui sont isolées».

L'Internet au secours de l'art et de la culture

En Tunisie, durant cette période de confinement sanitaire et les restrictions officielles pour la prévention de la pandémie de la Covid-19, l'activité muséale est à

l'arrêt depuis près de deux mois. De nouvelles pratiques de l'art sont adoptées sur internet dans une tentative de vulgarisation culturelle et artistique.

En cette journée symbolique qui marque également la célébration en Tunisie de la clôture du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), plusieurs constats refont surface sur la communication muséale dans le pays. Ces lieux du patrimoine, souvent peu fréquentés par le public local, n'avaient peut-être d'intérêt que pour les groupes de touristes ou les spécialistes du patrimoine et certains citoyens intéressés.

Les constats concernent la visibilité future des musées auprès des Tunisiens, ainsi que les stratégies de communication à adopter à travers les nouvelles pratiques muséales nées de cette période de confinement, essentiellement des visites virtuelles et webinaires. 

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions** Visiteurs Uniques | + de **12 Millions** Visites | + de **23 Millions** Pages Vues

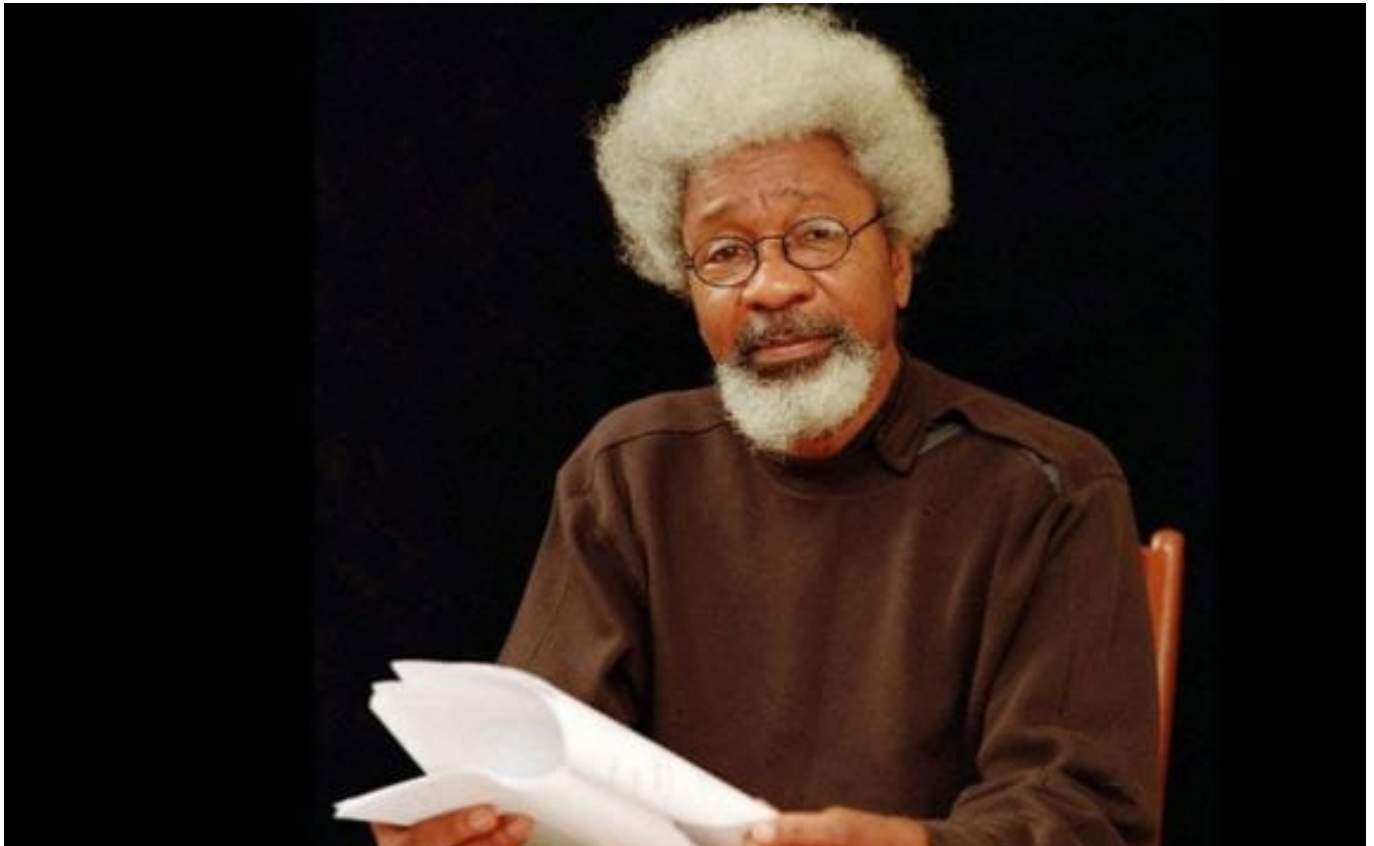
L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Kiosque Numérique WMC *nouvelle version*



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

[Cliquez ici](#)



Lettre de 88 intellectuels africains aux dirigeants

"Face à la covid-19, il est temps d'agir"

Un groupe de [88 intellectuels africains](#) appelle les dirigeants africains à agir pour contrer le coronavirus.

Voici leur appel reproduit intégralement:

Les risques qui planent sur le continent africain, relatifs à la propagation du COVID-19, nous interpellent individuellement et collectivement. L'heure est grave. Elle ne consiste pas à juguler une énième crise humanitaire «africaine» mais à contenir les effets

d'un virus qui vient bousculer l'ordre du monde et interroger les fondements de notre vivre ensemble.

La pandémie du coronavirus met à nu ce que les classes moyennes et aisées vivant dans les grandes mégalo-poles du continent ont feint de ne pas voir.

Depuis près de dix ans, en effet, certains médias, intellectuels, hommes politiques et institutions financières internationales s'accrochent à l'image d'une Afrique

en mouvement, d'une Afrique nouvelle frontière de l'expansion capitaliste. Une Afrique sur la voie de l'émergence économique ; une Afrique dont les taux de croissance positifs feraient pâlir d'envie plus d'un pays du Nord.

Une telle représentation que l'on finissait par croire réelle à force d'en rêver se déchire désormais devant une crise multiforme qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

Dans le même temps, l'ordre global multilatéral que l'on se figurait encadré par un minimum de traités se délite sous nos yeux, faisant place à une lutte géopolitique féroce.

Ce nouveau contexte de guerre d'influence économique "du tous contre tous" laisse dans l'ombre les pays du Sud, en leur rappelant s'il le fallait le rôle qui leur échoit : celui de spectateurs dociles d'un ordre du monde qui se construit par-devers eux.

La pandémie du COVID-19 pourrait saper les bases des États et des administrations africaines dont les défaillances profondes ont trop longtemps été ignorées par la majorité des dirigeants du continent et leur entourage.

Il est impossible de les évoquer toutes, tant elles sont nombreuses : sous-investissement dans les secteurs de la santé publique et de la recherche fondamentale, insécurité alimentaire, gaspillage des finances publiques, priorisation d'infrastructures routières, énergétiques et aéroportuaires aux dépens du bien-être humain, etc.

Autant de sujets qui font pourtant l'objet d'une littérature spécialisée, désormais abondante, mais qui semblent avoir peu pénétré les cercles du pouvoir des différents États du continent. La preuve la plus évidente de ce

fossé est fournie par la gestion actuelle de la crise.

De la nécessité de gouverner avec compassion

Reprenant sans souci contextuel le modèle de «containment» et des régimes d'exception adoptés par les pays du Nord, nombreux sont les dirigeants africains imposant un confinement brutal à leurs populations souvent ponctué, lorsqu'il n'est pas respecté, de violences policières.

Si de telles mesures satisfont les classes aisées, à l'abri de la promiscuité et ayant la possibilité de travailler à domicile, elles demeurent punitives pour ceux qui, pour utiliser une formulation répandue à Kinshasa, doivent recourir à «l'article 15», c'est-à-dire à la débrouille et aux activités dites informelles.

Soyons clairs. Il n'est nullement question d'opposer sécurité économique et sécurité sanitaire mais plutôt d'insister sur la nécessité pour les gouvernements africains de prendre en compte les conditions de précarité chronique vécue par la majorité de leurs populations. Cela, d'autant plus que le continent africain a une longueur d'avance sur le Nord en matière de gestion de crises sanitaires de grande ampleur, au regard du nombre de pandémies qui l'ont frappé ces dernières années.

La nature ayant horreur du vide, plusieurs initiatives fragiles provenant de la "société civile" se mettent progressivement en place.

En aucun cas pourtant, le dynamisme d'individus ou d'acteurs privés ne peut pallier la désorganisation et l'impréparation chronique que seuls les États seraient en mesure d'endiguer à travers le continent.

Plutôt que de subir et tendre la main à nouveau en attendant meilleure fortune, il serait d'ores et déjà souhaitable de repenser notre vivre ensemble en partant de nos contextes spécifiques et des ressources diverses que nous avons.

Notre conviction est que l'urgence ne peut, et ne doit pas, constituer un mode de gouvernance. Il s'agit de saisir ce moment de crise majeure comme une opportunité afin de revoir les politiques publiques, de faire en sorte notamment qu'elles œuvrent en faveur des populations africaines et selon les priorités africaines. Bref, il s'agit de mettre en avant la valeur de chaque être humain, quel qu'il soit et quelles que soient ses appartenances, au-delà des logiques de profit, de domination et de monopolisation du pouvoir.

Au-delà de l'urgence

Les dirigeants africains doivent, et peuvent, proposer à leurs peuples une nouvelle idée politique d'Afrique. C'est une question de survie et non d'arguties intellectuelles comme on a trop souvent tendance à le croire.

De profondes réflexions sont nécessaires sur la gestion et le fonctionnement des administrations nationales, de la fonction de l'État et de la place des normes juridiques dans la distribution et l'équilibre des pouvoirs à l'aune de systèmes de pensées adaptés aux réalités du continent.

En effet, la seconde étape de nos indépendances politiques ne se réalisera que sur les terrains de l'inventivité politique et sociale, de la prise en charge par nous-mêmes de notre destinée commune. Des initiatives en ce sens existent déjà. Elles mériteraient simplement d'être écoutées, discutées et encouragées.

Le panafricanisme aussi a besoin d'un nouveau souffle. Il doit retrouver son inspiration originelle après des décennies d'errements. Si les progrès en matière d'intégration du continent ont été faibles jusque-là, la raison est que celle-ci n'a été conçue que sur la base de la seule "doxa" du libéralisme économique.

Or, la pandémie du coronavirus montre tristement l'insuffisance de la réponse collective du continent autant sur le volet sanitaire qu'ailleurs. Plus que jamais, nous sommes placés devant la nécessité d'une gestion concertée et intégrée de domaines relatifs à la santé publique, à la recherche fondamentale dans toutes les disciplines scientifiques et aux politiques sociales.


Dans cette perspective, il est important de repenser la santé comme un bien public essentiel, de revaloriser le statut du personnel de la santé, de relever les plateaux techniques des hôpitaux à un niveau qui permet à tous, y compris les gouvernants eux-mêmes, de se faire soigner en Afrique.

Cette lettre est un morceau de rappel, de rappel de l'évidence : le continent africain doit reprendre son destin en main. Or c'est dans les moments difficiles que des orientations nouvelles doivent être décidées et que des solutions pérennes doivent être mises en place.

Cette lettre est destinée aux dirigeants africains de tous bords, aux peuples africains et à ceux qui essaient de penser le continent. Nous les invitons à saisir l'opportunité de cette crise pour mutualiser leurs efforts afin de repenser l'idée d'un État au service du bien-être des peuples,

de rompre avec le modèle de développement basé sur le cercle vicieux de l'endettement extérieur, de sortir de la vision orthodoxe de la croissance pour la croissance, et du profit pour le profit.

Il s'agit pour l'Afrique de retrouver la liberté intellectuelle et la capacité de créer sans lesquelles aucune souveraineté n'est envisageable. De rompre avec la sous-traitance de nos prérogatives souveraines, de renouer avec les configurations locales, de sortir de l'imitation stérile, d'adapter la science, la technique et les programmes de recherche à nos contextes historiques et sociaux, de penser nos institutions en fonction de nos communes singularités et de ce que nous avons, de penser la gouvernance inclusive, le développement endogène, de créer de la valeur en Afrique afin de diminuer notre dépendance systémique.

Surtout, il est primordial de ne pas oublier que le continent dispose de suffisamment de ressources matérielles et humaines pour bâtir une prospérité partagée sur des bases égalitaires et respectueuses de la dignité de chacun. L'absence de volonté politique et les agissements de l'extérieur ne peuvent plus constituer des excuses pour nos turpitudes. Nous n'avons pas le choix : nous devons changer de cap. Il est plus que temps ! 



Redynamiser l'industrie tunisienne

La nouvelle stratégie dans les investissements consiste à prévoir des solutions de rechange pour l'industrie à créer, et ce avant le démarrage de ladite industrie ou avant qu'elle atteigne le stade du déclin, c'est-à-dire qu'il faut arrêter des scénarios de sauvetage préventifs, tout en préparant sa diversification.

Cette nouvelle stratégie doit comprendre entre autres des données de cette industrie dans les pays de référence, d'où toute une analyse de sa situation qui doit être faite avant son acquisition. Sans connaître ses références, on ne peut jamais se prononcer quant à son importance pour son futur impact sur le développement industriel du pays.

A titre d'exemple, la Tunisie a engagé une nouvelle politique d'énergie renouvelable qui est un vrai nouveau créneau dont l'impact sur l'industrie tunisienne est très positif à condition de bien tracer la stratégie de développement de cette nouvelle industrie.

L'importance ne se limite pas à l'énergie renouvelable tout simplement, mais la nouvelle réalité nous impose à penser en long terme, c'est-à-dire qu'il faut bien comprendre que la Tunisie -mais plus globalement l'Afrique du Nord- est considérée comme la source principale d'énergie de l'avenir.

Cette énergie va se substituer au pétrole, et les jours à venir vont

approuver cette nouvelle orientation qui est encore cachée par les grands décideurs européens. La détermination du cycle de vie de cette nouvelle industrie est une anticipation réelle contre le déclin des entreprises qui utilisent la technologie concernée. Une industrie qui accuse, à un certain moment, une difficulté irréparable, à sa place devra prendre la relève une autre industrie sous forme de filiale ou d'extension, et ce au moins pour sauvegarder les emplois. Cette tactique n'est valable qu'en adoptant une politique de formation en continu pour créer chez le salarié la polyvalence et la solidarité avec les autres.

Cette nouvelle stratégie est une importante protection contre les défaillances et le déclin des entreprises. C'est une anticipation réelle qui fait dévier le déclin des entreprises ou au moins le retarder en temps réel et permet de projeter de nouvelles activités plus prometteuses.

La nouvelle disposition qui permet à une certaine mesure d'anticiper les difficultés qui peuvent surgir par et pour une cause ou une circonstance, consiste à réduire au maximum le retour des investissements, c'est-à-dire qu'il faut avoir un TIR à taux élevé et un seuil de rentabilité très aisé. Fini les investissements sur les longues années. Tout bouge et tout change. L'investissement et son succès sont conditionnés par le choix du créneau ou par la création de ce créneau, encore invisible aux autres. L'investissement à long terme a connu d'autres changements, des changements qui vont de paire avec les futures données économiques du marché. Un investissement à long terme est basé obligatoirement sur une imagination claire sur la portée et le devenir de l'industrie à choisir.

Combattre le déclin des entreprises afin d'éviter leur redressement ainsi que la perte des emplois n'est réalisable qu'avec un esprit industriel qui est, en continu, à la recherche de nouvelles voies d'industrialisation à

haute valeur ajoutée et ayant un aspect innovant.

L'idée que l'industrialisation est une action principale et légitime pour le développement des pays, qui a poussé certains pays industrialisés d'en profiter en créant des partenariats qui, dans plusieurs cas, étaient un frein pour le développement de certains pays, surtout quand il s'agit d'une coopération de sous-traitance, qui ne donne pas la possibilité à l'industriel du pays de mieux se développer ou peut être car ce dernier n'a pas aménagé le manque d'effort d'intégration et d'amélioration, était l'une des causes de plusieurs mauvaises situations de quelques entreprises.

Cette attitude doit nous pousser encore à réfléchir vers quel type d'industrie et de partenariat faut-il s'orienter. On doit comprendre que la soi-disant aide ou coopération n'est pas pour nos beaux yeux mais pour les intérêts des partenaires souvent camouflés hermétiquement, et aussi parce que ces partenaires en trouvent leur avantage.


L'économie tunisienne repose dans une grande mesure sur le secteur privé, de plus en plus, qui doit assurer la majeure partie des investissements et de financement des projets. L'Etat est impliqué directement dans le développement économique

de base, à savoir le financement des infrastructures (routes, aéroports, ports, énergies, hôpitaux, écoles et universités) et autres services fondamentaux et nécessaires pour le bien-être du citoyen tunisien.

Donc, le rôle de l'Etat est devenu autre. Il facilite, appuie, encourage, aide, crée un climat sain d'investissement et accorde les encouragements matériels et immatériels et autres moyens d'appui.

Il est du devoir du privé de promouvoir et de mobiliser les moyens nécessaires pour le financement du développement de l'économie nationale, pour activer et réactiver l'industrialisation du pays tant demandée et utile pour l'essor de l'économie tunisienne.

Le rôle du privé s'amplifie de jour en jour, ce qui l'oblige d'être toujours le premier initiateur, sinon il sera tôt ou tard dans une mauvaise situation qui lui serait fatal pour l'avenir et le futur de son activité économique.

Aussi il est important de ne pas trop baser l'industrialisation du pays sur des capitaux étrangers uniquement. 

Nouredine Ben Mansour, Dr. Ing



Retour sur le parcours d'un grand homme de culture, Chedli Klibi

Malheureusement en Tunisie, on a cette fâcheuse habitude de ne se rendre compte que tel Tunisien a été grand et a servi généreusement le pays que lorsqu'il est décédé. C'est le cas, aujourd'hui, de l'homme de culture, Chedli Klibi, qui a tiré sa révérence le 13 mai 2020, à l'âge de 94 ans.

Le défunt, un des bâtisseurs de la Tunisie indépendante, a particulièrement brillé en tant que ministre de la Culture. En 1961, le président Bourguiba avait décidé de créer un département dédié à la culture et l'a confié à Chedly Klibi qui avait présenté, à l'époque, le meilleur projet culturel.

Ce projet, inspiré de celui du ministre français de la Culture de l'époque, André Malraux, avait été axé sur la création de comités culturels dans de toutes les régions et de maisons de la culture dans les délégations.

Chedli Klibi fut ministre des Affaires culturelles à trois reprises, de 1961 à 1970, de 1973 à 1971-1973 et de 1976 à 1978, soit 16 ans au total. Au cours de cette longue période, feu Chedli Klibi a eu tout le temps matériel de marquer de son empreinte la culture tunisienne et pour accomplir une véritable révolution culturelle. Cette dernière a été articulée autour de trois axes.

Chedli Klibi, père de la décentralisation culturelle

Le premier axe a porté sur la décentralisation. Au cours de son mandat, Tunis n'était pas la Tunisie dans le domaine culturel. Chaque village -pour ne pas dire chaque douar- était un espace culturel et avait accès à tous les supports culturels (bibliothèques publiques, bibliothèques itinérantes, salles de lectures, projections de films soit dans des salles de cinéma, soit en plein air...).

Points d'orgue de ce volet de décentralisation, la création, en 1968, au niveau institutionnel, des comités culturels régionaux,

l'édification de maisons de culture dans toutes les villes, la création de musées à travers tout le pays (valorisation du patrimoine), et l'organisation de festivals multidisciplinaires et réguliers (Journées cinématographiques de Carthage, festivals internationaux de Carthage et de Hammamet...) Le second a trait à la logistique. C'est sous son mandat qu'ont été créées les plus prestigieuses entreprises culturelles. Ma génération se souvient encore de la Société anonyme tunisienne de production et d'expansion cinématographique (SATPEC) pour promouvoir la production cinématographique, la Société tunisienne de diffusion (STD) et la Maison de Tunisie d'édition (MTE) pour la distribution et la production du livre.

Le troisième axe, le plus important à mon avis, a été l'investissement dans la formation. C'est sous son mandat qu'ont été planifiés et créés plusieurs établissements de formation à vocation culturelle. Il s'agit entre autres de l'Institut supérieur d'arts dramatiques, de l'Institut supérieur de musique et de l'Institut de formation des animateurs culturels. Autant de structures qui ont contribué à l'amélioration de la visibilité de la culture en Tunisie, et surtout à la modernisation de la société tunisienne.

Chedli Klibi, fin lettré

Autre qualité du défunt, sa grande culture et son amour pour l'écriture. Fin lettré, il est l'une des rares personnalités politiques tunisiennes à contribuer régulièrement aux médias du pays. Jusqu'à ces derniers jours, il n'a jamais cessé d'écrire. Depuis sa retraite de la politique, il s'est consacré à l'écriture. Il a publié, en 2012, en hommage de son ami Bourguiba « Habib Bourguiba : radioscopie d'un règne » et contribué, régulièrement, aux supports écrits et électroniques du groupe Leaders.

Et pour ne rien oublier, sa seule erreur, durant toute sa carrière, aura été peut-être de s'être frotté, un jour, aux sinistres dirigeants arabes en acceptant d'être secrétaire général de la Ligue des Etats arabes (1979-1990) dans les circonstances qu'on connaît.

Cette décision lui a été fatale. Lui, en tant que chef de projet culturel moderniste, à la Malraux, ne pouvait pas devenir du jour au lendemain un brillant diplomate, et surtout dans le monde arabe. C'était un suicide politique. Heureusement, il avait démissionné de ce poste 10 ans après mais il était trop tard.

Il était né et dédié à la culture. Le pays aurait pu en profiter davantage. L'essentiel est qu'il a été utile à un certain moment de sa carrière. Et tout ce qu'il a fait demeure valable jusqu'à ce jour.

Merci beaucoup Si Chedli. Que Dieu ait ton âme! 🙏



Exclusif

1^{ER} HORS-SERIE MAGAZINE

En édition numérique



LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible
Partout dans le monde sur

 **pressreader**TM

WEBMANAGERCERCENTER 



VOTRE MAGAZINE
W M C
HORS SÉRIE
EST MAINTENANT
DISPONIBLE SUR



POUR 330MIL/JOUR
SEULEMENT



APPLICATION DISPONIBLE SUR



COMPOSEZ LE

***225#**